

Catalogue de cours/Course catalogue 2026/27

Parcours pluridisciplinaire

Attention : le nombre de crédits d'un cours peut changer d'un programme à l'autre. Veuillez vous référer au bon catalogue de cours, seuls les crédits correspondant à votre programme seront attribués en cas de validation.

Ce document peut être amené à évoluer : des cours peuvent être amenés à disparaître ou apparaître ou changer de semestre d'ici la rentrée 2026.

Attention: the number of credits for a course may vary from one program to another. Please refer to the correct course catalog, as only the credits corresponding to your program will be awarded.

This document is subject to change: courses may disappear, appear or change semester between now and the start of the 2026/27 academic year.



Sommaire

Cours programmes internationaux	Sem.	Total ECTS
Histoire et civilisation française 1 & 2	S1+ S2	6
Pierre Nora (dir.), Les lieux de mémoire, Paris, Gallimard, 1984-1992. Français Langue Etrangère (FLE) 1 & 2 Français Langues Étrangère 1 & 2	S1+ S2	6
Democracies and Parliamentarisms in the EU	S2	6
A comparative perspective of housing development in western societies	S1	6
The Ocean: challenges and opportunities	S1	6
Comparative politics	S2	6
Cities and regions in Europe	S2	6
External actions of the EU	S1	6
Contemporary Politics and Elections in Central Eastern Europe	S2	6
Cours de première année	Sem.	Total ECTS
Droit constitutionnel	S2	3
Grands enjeux politiques et sociaux	S2	3
Histoire des idées politiques	S1	3
Histoire politique de la France 1 (jusqu'en 1945)	S1	3
Histoire politique de la France 2 (après 1945)	S2	3
Introduction à l'économie politique 1 : fondements micro-économiques	S1	3
Introduction à l'économie politique 2 : fondements macro-économiques	S2	3
Introduction à la science politique	S2	3
Introduction au droit et aux institutions	S1	3
Introduction aux mondes chinois	S1	3
Introduction aux relations internationales	S1	3
Cours de deuxième année	Sem.	Total ECTS
Droit administratif 2 : l'action administrative	S1	3
Droit des affaires	S2	3
Droit des obligations	S1	3
Droit Pénal	S1	3
Droit privé	S1	3
Analyse macroéconomique	S1	3
Finances publiques	S2	3
Histoire de l'empire Ottoman	S1	3
Histoire de l'Europe : nationalismes et européisme	S1	3
Information et communication	S2	3
Institutions de l'Union Européenne	S1	3
Ordre juridique de l'Union Européenne	S2	3
Philosophie politique	S2	3

Les politiques économiques	S2	3
Religion, politique et droit	S2	3
Sociologie de l'action publique	S1	3
Sociologie des territoires dans la globalisation	S2	3
Sociopolitique la Chine contemporaine	S2	3
Cours de quatrième année	Sem.	Total ECTS
Design des politiques publiques	S1	3
Droit de la concurrence	S2	3
Droit des contentieux publics	S1	3
Droit et finances des collectivités territoriales	S2	3
Droit international du commerce	S2	3
Droit international public	S1	3
Droit matériel de l'Union Européenne	S2	3
Droits d'auteur et droits voisins	S2	3
Droits fondamentaux	S1	3.5
Economie de l'État Providence	S2	3
Économie des médias	S1	3
Environmental politics	S1	3.5
Finances d'entreprises	S2	3
Fiscalité européenne	S1	3
Grands enjeux en management	S1	3.5
Histoire culturelle	S1	3
Initiation aux méthodes statistiques en sciences sociales	S1	3
La Chine dans la modernité	S2	3
Métiers du politique et communication	S1	3
Mobilité et territoires	S1	3
Océans, territoires d'enjeux	S1	3
Philosophie du droit	S1	3
Philosophie éthique	S1	3.5
Politique comparée des états non occidentaux	S2	3
Sociologie de la culture	S1	3
Sociologie des catastrophes	S1	3

Cours programmes internationaux

Nom de l'enseignant : Thibault Tellier

Nombre d'heures : 22H - Semestre 1 / 22H Semestre 2

Crédits ECTS : 6 ECTS – chaque semestre

Code Erasmus : SPR-EI-FRA-HIST-S1 / SPR-EI-FRA-HIST-S2

DESCRIPTIF

Le cours destiné aux étudiants internationaux vise à présenter les fondements contemporains de la France. Les thématiques abordées s'inscrivent dans la définition de l'histoire du temps présent, en résonance avec les sujets qui font l'actualité.



Plan des séances

Semestre 1

- 1) Introduction générale : La France monarchique (1789-1792)
- 2) Naissance de la « Grande Nation » (1792-1814)
- 3) Centralisation et décentralisations : la République « une et indivisible » (19e siècle)
- 4) À la recherche de la stabilité politique (1814-1851)

- 5) Le Second empire (1851-1870)
- 6) L'essor urbain en France au 19e siècle.
- 7) Naissance et développement du socialisme. Une comparaison franco-allemande.
- 8) Fondation et affirmation de la IIIe République (1870-1885)
- 9) Le temps des crises (1885-1905)
- 10) Culture et mouvements artistiques
- 11) La France et le monde.

Semestre 2

- 12) La France dans la Première Guerre mondiale (1914-1918).
- 13) L'entre-deux-guerres. La crise française (1918-1939).
- 14) La France entre Londres et Vichy(1940-1944).
- 15) La France de la IVe République (1945-1958).
- 16) La fin de l'empire colonial (1945-1962).
- 17) La République gaullienne (1958-1969).
- 18) La France dans la crise (1969-1981).
- 19) Vers la fin de l'exception culturelle française ? (depuis 1945)
- 20) La France et la construction européenne (depuis 1945)
- 21) La France méditerranéenne (1981-1995)
- 22) Conclusion : La France en déclin ? (depuis 1995)

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

- Georges Duby, Histoire de la France. Des origines à nos jours, Paris, Larousse, 2008.
- Éric Anceau (dir.), Nouvelle histoire de la France, Passés Composés, 2024.
- Serge Berstein, Michel Winock, L'invention de la démocratie, 1789-1914, Seuil, Paris, 2002.
- Dominique Barjot, André Encrevé, La France au XIXe siècle 1814-1914, Paris, PUF, 1995.
- Jean-François Sirinelli, (dir.), La France de 1914 à nos jours, Paris, PUF, Quadrige, 2014.
- Gérard Noiriel, Une histoire populaire de la France : De la guerre de Cent Ans à nos jours, Marseille, Agone, 2018.
- Pierre Nora (dir.), Les lieux de mémoire, Paris, Gallimard, 1984-1992.

Français Langue Etrangère (FLE)

1 & 2

Nom de l'enseignant : Sébastien GREGOV

Nombre d'heures : 44h – chaque semestre

Crédits ECTS : 6 ECTS – chaque semestre

Code Erasmus : SPR-EI-FRA-S1 / SPR-EI-FRA-S2

DESCRIPTIF

Les cours sont propres à chaque semestre dans chaque niveau, si bien qu'un étudiant restant un an, même s'il reste dans le même niveau, ne suivra pas le même cours sur deux semestres consécutifs (peu importe qu'il arrive en septembre ou en janvier).

VOLUME D'ENSEIGNEMENT :

- Deux cours hebdomadaires de 2 heures, soit 4 heures hebdomadaires, pendant 11 semaines ou 44h semestre pour les 2 niveaux débutants ;
- Un cours hebdomadaire de 2 heures pendant 11 semaines ou 22h semestre pour les 2 à 3 niveaux confirmés.

NOMBRE D'APPRENANTS PAR COURS : 6-24(en moyenne 17) (suivant l'hétérogénéité des niveaux de langue).

GROUPES : 4 à 5 groupes de niveau suivant l'effectif global ; répartition par groupes de niveau à l'issue d'un test initial (en présentiel ou distanciel) et affectation définitive au bout de 2 à 3 semaines d'observation – expérimentation.

MANUEL : Selon le niveau du groupe d'affectation : *Tendances A1, A2, B1, B2, C1-C2, CLE International*, livre (et cahier d'activités pour les niveaux débutants).

SUIVI PÉDAGOGIQUE : Descriptif de chaque leçon, avec travail à faire à la maison, consigné sur un cahier de texte en ligne en accès libre à chaque fin de session, actualisé d'une séance à l'autre. Nota : à la rentrée 2022-2023, Sciences Po introduira les cours sur la plate-forme Moodle. Chaque cours est assorti d'un travail maison à réaliser pour le cours suivant, soumis le cas échéant à notation. Les exercices peuvent être des préparations écrites (exercices de grammaire, de compréhension orale sur la base de documents audio ou vidéo, rédactions libres ou semi-guidées sur le thème vu en classe) ou orales (revue de presse, exposé en classe en binôme binational, sketch, agenda des sorties, performance solo de type TEDx, ...)

ÉVALUATION : en mode continu (50% de la note finale) et terminale (contrôle écrit de 2 heures sur les connaissances acquises au semestre, comprenant CE (compréhension de l'écrit), CO (compréhension de l'oral), EE (expression écrite). (50 % de la note finale sur 20).

Le cours est validé dès lors que la moyenne des deux notes est \geq ou $=10/20$



Democracies and Parliamentarisms in the EU

Nom de l'enseignant : Philippe POIRIER

Nombre d'heures : 20H – Semestre 2

Crédits ECTS : 6 ECTS

Code Erasmus : SPR-EI-ANG-DEMOG

DESCRIPTIF

These course objectives are, on one hand studying parliamentarism and on the other hand, assessing its efficiency in the decision-making process in Europe. Therefore, in this course, we will analyse the status of the political regimes, where law expresses the general will, it shapes public policies, and where Parliamentary Assembly monitors the Executive, and ensures a limited judicialization of Politics. In addition, we will also address the three contemporary types of European parliamentarism, which are both competing and complementary regarding the way they define and enunciate laws, and to the way they standardise and practice representative democracy:

The European parliament as a legislative body with power of co-decision in the European Union and as an institution in permanent quest of legitimacy.

European assemblies which cooperate in the field of democratisation, security and/ or regional cooperation and the implementation of the latter in the process of governance, (the Parliamentary Assembly of the Council of Europe, the Interparliamentary European Security and Defence Assembly, the NATO Parliamentary Assembly, the Organization for Security and Co-operation in Europe Parliamentary Assembly (OSCE PA), European Senates, the Nordic Council of Ministers, the Benelux Parliament, the Parliamentary Assembly of the Black Sea Economic Cooperation (PABSEC), the Euro-Mediterranean Parliamentary Assembly, etc

National parliaments which monitor the activity of member States of the Council of Europe and of the European Union, and which have helped strengthening the democratic legitimacy of the EU and have contributed to the creation of its regulatory framework ever since the entry into force of the Lisbon Treaty in 2010. Moreover, we will be looking at regional parliaments with constitutional powers, whose number and extent of power have increased steeply (at least apparently) since the mid-nineties, especially in Germany, Austria, Belgium, Spain, Finland, Italy and United Kingdom.

As part of the Chair of Legislative Studies, this course will also address the transformation of the actual work of parliaments (relationship between the Parliaments and the Governments, cooperation between the European Parliament and the National Parliaments, convergence between Parliaments and Ombudsmen, links between Parliaments and Constitutional Courts, Committees and interest groups work, changes in the regulatory and constitutional framework in view of creating norms and laws in a comparative manner, etc.). Finally, this course will be looking at different election procedures, the nature of Parliamentary groups, public funding of political life, and its consequences on the representative democracy in Europe.

European Parliament, National and/ or Regional Parliaments practitioners (members of

Parliaments, high officials, lobbyist, etc.) will also be invited to our course.



ACQUIRED SKILLS

At the end of this course, the students shall be able to:

- To analyse the logic and the functioning of contemporary political regimes in Europe.
- To understand the main challenges and the role of different actors in the development, the statement and the legitimation of the legislative framework in Europe.
- To know the different types of representative democracy in Europe.
- To be introduced to scientific literature on legislative studies in English, French and in other European languages.

COURSE OUTLINE

1. 2. History (es) and institutionalisation(s) of Parliamentaryism (2h00)
2. Theories, types and contemporary debates about Parliamentaryism and about representative democracy in Europe (2h00)
3. European legislative process (2h00)
4. The nature and the functions of the European Parliament (2h00)
5. The role of the national and regional parliaments having constitutional power in the decision-making process in Europe (2h00)
6. European Parliaments in international and intra-parliamentary relations: Bundestag, Assemblée Nationale, and the European Parliament (2h00)
7. Actors of law-making I: Executive bodies of Parliaments (2h00)
8. Actors of law-making II: Parliamentary Committees (2h00)
9. Actors of law-making III: Parliamentary groups (2h00)
10. Actors of law-making IV: Parliaments incompatibilities, discipline, deontology and funding (2h00)
11. Actors of law-making V: Parliaments relations with Councils of State and Courts of Auditors (2h00).

COURSE ASSESSMENT

The examination consists of three sections:

Section 1: Students are required to prepare and present orally a PowerPoint about a topic proposed by the Professor, which will be sent 24 hours prior to the exam (80% of the student's final course mark). The students can present either in French or in English.

Section 2: The readings are mandatory, and they will be randomly verified at each course (10% of the student's final course mark)

Section 3: Effective course participation will be weighted at 10% of the student's final course mark.



A comparative perspective of housing development in western societies

Nom de l'enseignant : Alexis ALAMEL

Nombre d'heures : 20H – Semestre 1

Crédits ECTS : 6 ECTS

Erasmus code: SPR-EI-ANG-HODVPT

DESCRIPTION

This course examines the evolution of housing systems and residential forms across Western societies from a comparative perspective. Housing is approached not only as a physical structure but also as a social, economic, political, ideological and cultural institution that reflects broader transformations in urban development and welfare systems.

Through a series of case studies from Europe and North America, students will explore how different countries have addressed housing needs over time, including the development of social housing, homeownership policies, private rental markets, suburbanization, urban renewal, and contemporary housing crises. Particular attention will be paid to the role of the state, market actors, housing features, planning institutions, and social movements in shaping housing provision and residential patterns.

The course highlights both common trends and national specificities in housing development, enabling students to understand how historical trajectories, political choices, and socio-economic contexts produce diverse housing outcomes. Contemporary challenges such as affordability, segregation, gentrification, demographic change, sustainability, and housing inequality will also be discussed.

By the end of the course, students will be able to critically compare housing systems across Western countries and assess the relationship between housing policies, urban development, and social change.

ASSESSMENT

Continuous assessment: small group presentations on a study case

Final assessment: essay or document commentary

The Ocean: challenges and opportunities

Instructor: Gwenael LEBLONG-MASCLET

NO. of hours: 20H – Semester 1

ECTS credits: 6 ECTS

Erasmus code: to be determined

Nom de l'enseignant : Sarah TANKE

Nombre d'heures : 22H – Semestre 2

Crédits ECTS : 6 ECTS

Code Erasmus : To be defined

DESCRIPTIF

This class is taught in English. It aims at explaining the main concepts and questions of comparative politics, spark your interest in this subject and inspire your critical thinking. Several central aspects have been chosen in order to provide an overview and make you familiar with this field of study. These are in particular: political regimes, political structures and institutions, political actors and processes, and public policies.

EVALUATION

There will be a final written exam in order to pass the class (can be different for international/exchange students)

PROGRAMME

1. Introduction
2. The nation state
3. Democracies
4. Authoritarian regimes
5. Legislatures
6. Governments & bureaucracies
7. Political parties
8. Political culture
9. political participation
10. Policymaking
11. Beyond the nation state

BIBLIOGRAPHIE SELECTIVE

- Caramani, Daniele (ed.). *Comparative Politics*. 6th edition. New York: Oxford University Press, 2023.
- Déloye, Yves & Jean-Michel De Waele (ed.). *Politique comparée*. Bruxelles: Bruylant, 2018.
- Dickovick, J. Tyler & Jonathan Eastwood (ed.). *Comparative Politics: Classic and Contemporary Readings*. New York: Oxford University Press, 2017.
- . *Comparative Politics: Integrating Theories, Methods, and Cases*. 3rd edition. New York: Oxford University Press, 2018.
- Gazibo, Mamoudou & Jane Jenson. *La politique comparée : Fondements, enjeux et approches théoriques*. 2e édition. Montréal: Les Presses de l'Université de Montréal, 2015.
- Morlino, Leonardo. *Introduction à la politique comparée*. Paris: A. Colin, 2013.
- Newton, Kenneth & Jan W. van Deth. *Foundations of Comparative Politics*. 3rd edition. Cambridge: Cambridge University Press, 2016.

External actions of the EU

Nom de l'enseignant : Benoît JOSSET

Nombre d'heures : 20H – Semestre 1

Crédits ECTS : 6 ECTS

Code Erasmus : SPR-EI-ANG-EXTACT

Presentation and teaching objectives

The course provides a comprehensive examination of the formation, shape, and conduct of the external action of the European Union (EU). This includes a detailed look at its institutional design and how these elements unfold in practice.

The term 'external action' is a relatively recent designation that emerged alongside the establishment of the European External Action Service (EEAS). This concept refers to the result of combining various EU policy fields that were previously distinct from one another. Before the Lisbon Treaty came into effect, these fields included community external relations on one side and the common foreign and security policy on the other, along with aspects related to defense. Since then, these different domains have significantly expanded, especially throughout the 1990s. Initially, the focus was primarily on development, economic cooperation, and trade, as well as the coordination of the foreign and defense policies of Member States. However, the scope of the EU's external action today encompasses a much wider range of subject matters. This includes establishing issues such as development, trade, and technical and financial assistance to candidate or neighboring countries. Additionally, it addresses pressing concerns like counter-terrorism, border security, and migration control. Importantly, EU external action now comprises both explicitly external measures and policies, as well as the 'external dimension' of internal EU policies. This means that actions taken within the EU can have significant implications for its relationships with other countries and regions.

Program

- 1 Introduction
- 2 The EU organization
- 3 The European external action service and national foreign ministries
- 4 The EU in the Eastern Mediterranean
- 5 Internationalization of Research and higher education
- 6 Religion social rights and the European External Action Service
- 7 Borders and the EU
- 8 Enlargement of the EU
- 9 European Foreign Policy on the Environment
- 10 Diplomacy with conflict zones

Assessment methods

The course is assessed in three complementary ways:

1. Class attendance and participation (~10%):
An active attitude on the part of students is in class. At each session, the text on the reading sheet is discussed collectively. Everyone is expected to have read the text beforehand and to have thought about its presentation in class. In addition, the extracts from scientific texts in the booklet will be systematically worked on in class and presented in small groups seriously.

2. presentation by students (~40%) :
following the methodology detailed in moodle, each group of two students, will make a presentation of 20 minutes on a subject dealing with the European Union's external action.

3. The research report(~50%):
this collective work, in small groups, must describe the conditions under which the aspect of the external relations take place and its main results. It consists to research and write a 3,500 words (pure text) policy paper on a relevant EU external action topic. Policy briefs will be modeled upon those prepared by the European Parliament Research Service (DG EPRS, see: <https://europarl.europa.eu/thinktank/en/home.html>).

Cities and regions in Europe

Instructors : Thomas AGUILERA, Romain, PASQUIER, Anne-Marie THIRION

No. Of hours : 20H – Semester 2

ECTS credits : 6 ECTS

Code Erasmus : SPR-EI-ANG-CITIES

DESCRIPTION

During the second half of the 20th century, European political institutions, territories and societies have known dramatic changes. European states have been confronted to multiple pressures through economic globalization, European integration and the growing claims for autonomy from regional and local political communities. As a result of decentralization reforms, europeanization and, more generally, the increasing globalization of the overall economic context, the central administrative Western states have partially lost their monopoly on political initiative. The growing role and influence of cities and regions in the public policy making and implementation is one of the most striking consequences of the double process of decentralization and globalization. On the one hand, central governments have put local institutions in competition pushing them to attract capital and population. On the other hand, central governments have developed mechanisms of recentralization in order to maintain national integration and struggled against regionalisms and territorial fragmentation. All these processes have challenged the narratives of the Nation state that appear nowadays as myth. At the contrary, local institutions like Cities and Regions have gained new legitimacy and developed stronger capacities to take decisions, implement policies, regulate markets and even develop international relations and networks on very diverse domains. Indirectly, but significantly, these developments serve to reinforce both the capacity and the growing legitimacy of the actions taken by cities and regions in Europe.

During this course students will be provided with an understanding of territorial politics in Europe, new regionalism, urban strategies and development and subnational paradiplomacy. Students will have to follow 10 sessions on the changing territorial organization of States, regionalisms, Europeanization, sustainable cities, smart cities, political economy of cities, informal cities... Course methodology encourages shared learning through structured debates and discussions while reading the fundamental literature in political science, sociology and geography on public policies, European studies, multilevel governance and urban sociology.

Session 1: **Cities and Regions in Europe: Powers, governance, territories** (Thomas Aguilera)

Session 2: **Regionalism and Territorial Politics in Europe** (Romain Pasquier)

Group presentation: « **The Catalan crisis : the end of the State of autonomies?** »

Readings :

- Keating Michael, « Thirty years of Territorial Politics », *West European Politics*, 31 (1-2), 2008, p. 60- 81.
- Rokkan Stein, Urwin Derek, *Economy, Territory, Identity. Politics of West European Peripheries*, London, Sage, 1983.
- Special issue Catalonia, *Policy and Practice*, november 2019,
- <https://rsaiconnect.onlinelibrary.wiley.com/toc/17577802/2019/11/5>

Session 3: **Regions and the EU Cohesion Policy** (Romain Pasquier)

Group presentation: « **The governance of the EU cohesion policy : is there a local and regional empowerment ?** »

Readings :



- Cole, Alistair, et Romain Pasquier. « The impact of European integration on centre/periphery relations. A comparison France/United-Kingdom », *Politique européenne*, vol. 36, no. 1, 2012, pp. 160- 182.
- Hooghe Liesbet, ed., *Cohesion policy and European integration: building multi-level governance*, Oxford, Oxford University Press, 1996.
- Wallace Helen Wallace William eds, *Policy-making in the European Union*, Oxford, Oxford University Press, 2000

Session 4: - Regions, Paradiplomacy and Multilevel Governance in the EU

Group presentation: "Why local and regional actors develop international strategies?"

Readings :

- Lachapelle Guy, Paquin Stéphane, eds, *Mastering Globalization. New Sub-States' governance and strategies*, London Routledge, 2005. <https://www.stephanepaquin.com/wp-content/uploads/2017/06/Mastering.pdf>
- Andrew Hyde Fitzgerald, "Understanding Paradiplomacy: An Analysis of Subnational Diplomatic Activity in Brazil, Belgium, and the United States", 2017, <https://ipr.blogs.ie.edu/files/2019/06/Understanding-Paradiplomacy-An-Analysis-of-Subnational-Diplomatic-Activity-in-Brazil-Belgium-and-the-United-States.pdf>
- <https://cpmr.org/fr/>

Session 4: **The Capitalist City: regulating Capitalism in the Age of Urban Globalization** (Thomas Aguilera)

Group presentation: "Are Urban policies only driven by economic interests and Finance in Europe?"

Readings :

- Guironnet A., K. Attuyer, L. Halbert (2015), « Building Cities on Financial Assets : The Financialisation of Property Markets and its implications for City Governments in the Paris City- Region », *Urban Studies*.
- Lorrain, D. (2005). « Urban capitalisms. European models in competition », *International Journal of Urban and Regional Research*, 29(2), p. 231-267.
- Pinson G. & C. Morel-Journel (2016), « Beyond Neoliberal Imposition: State–Local Cooperation and the Blending of Social and Economic Objectives in French Urban Development Corporations », *Territory, Politics, Governance*, DOI: 10.1080/21622671.2016.1153512

Session 5 : **The Tourist City: Conflicts and Regulation** (Thomas Aguilera)

Group presentation : « **The effects of tourism on cities and urban governance in Europe** »

Readings :

- Cocola-Gant A., & A. Galo, (2019) « Airbnb, buy-to-let investment and tourism-driven displacement : A case study in Lisbon », *Environmental Planning A*, 1-18.
- Füller H. & B. Michel (2014), « 'Stop Being a Tourist !' New Dynamics of Urban Tourism in Berlin-Kreuzberg », *International Journal of Urban and Regional Research*, 38(4) : 1304-18.
- Gonzalez S. (2010), « Bilbao and Barcelona 'in Motion'. How Urban Regeneration Models travel and mutate in the Global Flows of Policy Tourism », *Urban Studies*, 48(7) : 1397-1418.
- Maitland, R. (2008), « Conviviality and everyday life : the appeal of new areas in London for visitors », in *International Journal of Tourism Research*, 10 : 15-25.

Session 6 : **The sustainable City: a multilevel governance analysis**

Group presentation: « **The green city: a bottom-up or top-down political approach?** »

Readings :

- United Nations, *Report of the World Commission on Environment and Development: Our Common Future*, 1987, Oxford University Press.
- Rees, William. (1997), "Is 'sustainable city' an oxymoron?", *Local Environment*, Vol 2, n°3, 1997, p. 303-310.
- Emelianoff, Cyria. « La ville durable : l'hypothèse d'un tournant urbanistique en Europe », *L'Information géographique*, vol. 71, no. 3, 2007, p. 48-65.



Session 7: **Smart cities versus Ecocities: New urban strategies** (Anne-Marie Thirion)

Group presentation: « **Bedzed or Masdar versus Vauban: more common or different strategic features?** »

Readings :

- Meijer, A., & Bolívar, M. P. R., "Governing the smart city: a review of the literature on smart urban governance", *International Review of Administrative Sciences*, n°82, 2016, p. 392-408.
- Novarina Gilles. Ville diffuse et système du vert / Edge cities and green spaces. In: Revue de géographie alpine, tome 91, n°4, 2003. Les agriculteurs dans la cité. pp. 9-17.

Session 8 : **Shadow Cities: The Dark Side of Urban Governance** (Thomas Aguilera)

Group presentation : « **Urban informality in European Cities : practices, conflicts, regulation**»

Readings :

- Aguilera, T. (2017), « Racialization of informal settlements, de-politicization of squatting and everyday resistances in French slums », in Chattopadhyay S. et Mudu P. (dir.), *Migrations, squatting and radical autonomy*, Routledge, p. 130-142.
- Chioldelli F. (2019), « The Dark Side of Urban Informality in The Global North : Housing Illegality and Organized Crime in Northern Italy », *International Journal of Urban and Regional Research*, 497-516.
- Martinez M. (2016), « Squatters and Migrants in Madrid : Interactions, Contexts and Cycles », *Urban Studies*, 1-18.
- Rivke J. & M. Koster (2019), « The Myth of Formality in the Global North : Informality-as- Innovation in Dutch Governance », *International Journal of Urban and Regional Research*, 563-568.

Session 10: **The Territorial Politics of Pandemics** (Thomas Aguilera)

Group presentation: "**Who governs the Pandemics ? States, Cities and Citizens in a Global Crisis**"

Readings :

- Cezar Guzman-Concha (2020), "When the pandemic meets the insurrection. Santiago, Chile", in *International Journal of Urban and Regional Research* ([online](#)).
- Creighton Connolly, Roger Keil, S. Harris Ali (2021), "Extended Urbanization and the spatialities of infectious disease: demographic change, infrastructure and governance", in *Urban Studies*, vol. 58 (2), p. 245-263.
- Roger Keil, S. Harris Ali (2016), "[Global Cities and the Spread of Infectious](#)

Contemporary Politics and Elections in Central Eastern Europe

Instructor : Michal PINK

No. Of hours : 20H - Semester 2

ECTS credits : 6 ECTS

Code Erasmus : SPR-EI-ANG-CONT



Cours de première année



Aménager les territoires locaux

Nom de l'enseignant : Nicolas ESCACH

Nombre d'heures : 22H - Semestre 2

Crédits ECTS : 3 ECTS

Code Erasmus :

Nom de l'enseignant : Vincent VALENTIN

Nombre d'heures : 20H – Semestre 2

Crédits ECTS : 3 ECTS

Code Erasmus : SPR-1A-S2-CM-DTCONST

DESCRIPTIF

Sera étudié le droit de la cinquième République, de ses origines à nos jours, dans ses dimensions institutionnelles et matérielles.

Grands enjeux politiques et sociaux

Nom de l'enseignant : Didier MINEUR

Nombre d'heures : 20H – Semestre 2

Crédits ECTS : 3 ECTS

Code Erasmus: SPR-1A-S2-CM-GDENJ

DESCRIPTIF

Ce cours vise à exposer dans un premier temps les principes fondamentaux qui organisent la démocratie moderne – séparation du religieux et du politique, de la société et de l'Etat, pluralité des régimes de vérité et liberté d'opinion, de conscience et d'expression, représentation, articulation de l'Etat et de la nation, solidarité. Dans un second temps, il envisage quelques-uns des défis contemporains auxquels nos sociétés démocratiques sont confrontées – la construction d'une démocratie européenne, les mutations du travail et du lien social, le multiculturalisme, l'enjeu environnemental, les risques nouveaux ou la construction d'un ordre international.

PLAN DU COURS

PREMIERE PARTIE : LES FONDEMENTS DE LA DEMOCRATIE LIBERALE

1 & 2 – POURQUOI L'ETAT

3 – PEUPLE, ELITES, REPRÉSENTATION

4 – SEPARATION ET NEUTRALISATION

5 – DEMOCRATIE ET DISSENSUS

6 - NATION ET DEMOCRATIE

DEUXIEME PARTIE : NOUVEAUX DEFIS

7- LIEN SOCIAL ET SOLIDARITE

8 – LE DEFI ENVIRONNEMENTAL

9 – EGALITE DES CHANCES ET DISCRIMINATION POSITIVE

10 – LE MULTICULTURALISME

11 – QUELLE JUSTICE INTERNATIONALE ?



Nom de l'enseignant : Vincent VALENTIN

Nombre d'heures : 22H – Semestre 1

Crédits ECTS : 3 ECTS

Code Erasmus : SPR-1A-S1-CM-DTCONST

DESCRIPTIF

Le cours permet d'étudier les fondements historiques et théoriques du droit constitutionnel, depuis la démocratie athénienne jusqu'à la troisième République.

Histoire des idées politiques

Nom de l'enseignant : Didier MINEUR

Nombre d'heures : 22H – Semestre 1

Crédits ECTS : 3 ECTS

Code Erasmus : SPR-1A-S1-CM-HIP

OBJECTIFS (2000 caractères maximum)

Cet enseignement vise à mettre au jour quelques-unes des structures élémentaires de notre condition politique moderne. Il s'agit d'acquérir une connaissance succincte de la pensée des grands philosophes politiques, de Platon à Rousseau, et de comprendre en quoi elle est solidaire d'une certaine représentation du monde.

DESCRIPTION ET PROGRAMME (2000 caractères maximum)

Le cours est centré sur le passage du droit naturel classique au droit naturel moderne, et cherche à éclairer les transformations profondes qui ont affecté les conceptions du rapport entre l'individu et la cité, du lien social, ou des conditions de la légitimité politique, de façon à éclairer les soubassements philosophiques de la démocratie et du libéralisme politiques modernes.

PLAN DU COURS

1 – **INTRODUCTION** : quelle histoire des idées politiques ?

PARTIE I L'ORDRE NATUREL DES ANCIENS

2 – La cité idéale de Platon

3 – La politique naturelle d'Aristote

4 – Les pensées chrétiennes (1) : saint Augustin

5 – Les pensées chrétiennes (2) : saint Thomas

6 – La sortie du monde ancien (Machiavel)

PARTIE II LES MODERNES ET LA CONSTRUCTION DU POLITIQUE

7 – Introduction à la pensée moderne : une nouvelle anthropologie

8 – La politique artificialiste de Hobbes

9 – Locke et l'invention du libéralisme politique

10 – Rousseau et l'exigence démocratique (1) : *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*

11 – Rousseau et l'exigence démocratique (2) : *Contrat social*

Nom de l'enseignant : Laure SCHIETTECATTE

Nombre d'heures : 22H – Semestre 1

Crédits ECTS : 3 ECTS

Code Erasmus SPR-1A-S1-CM-HISTPO

DESCRIPTIF

OBJECTIFS

1. **Comprendre les origines et le contexte de création de la Troisième République :**
 - Analyser les circonstances politiques et sociales menant à la chute du Second Empire et à la proclamation de la République.
 - Étudier les bases institutionnelles et les premiers défis de la République naissante.
2. **Explorer les grandes lignes de la politique intérieure et extérieure entre 1870 et 1914 :**
 - Examiner les principales lois et réformes adoptées durant cette période (par exemple, la loi de séparation de l'Église et de l'État en 1905).
 - Comprendre les relations diplomatiques et les alliances internationales formées par la France.
3. **Évaluer l'impact de la Première Guerre mondiale sur la Troisième République :**
 - Analyser comment la guerre a affecté la société française, l'économie et la politique intérieure.
 - Étudier l'effort de guerre et ses conséquences sur les années suivantes.
4. **Analyser les crises et troubles politiques de l'Entre-deux-guerres :**
 - Examiner les années 1920 marquées par une instabilité politique croissante (comme les gouvernements instables, la débâcle financière de 1924 et la crise économique mondiale de 1929).
 - Étudier l'émergence de mouvements extrémistes (tant de gauche que de droite) et leurs impacts.
5. **Évaluer les réponses en matière de politique intérieure de la République face à la montée des totalitarismes et aux tensions internationales :**
 - Analyser les politiques de défense et de sécurité mises en œuvre face à l'agressivité croissante de l'Allemagne nazie et de l'Italie fasciste.
 - Comprendre les politiques face aux minorités étrangères de la France dans le contexte des crises européennes des années 1930.
6. **Comprendre les causes et les conséquences de la chute de la Troisième République en 1940 :**
 - Analyser la débâcle militaire face à l'Allemagne nazie.
 - Étudier l'Appel du Général de Gaulle et l'origine de la Résistance.

DESCRIPTION ET PROGRAMME

Ce cours explore la période historique de la Troisième République française, qui s'étend de la défaite de la France lors de la guerre franco-prussienne en 1870 jusqu'à la chute de la République en 1940 devant l'avancée de l'Allemagne nazie. Cette période marquante est caractérisée par des évolutions politiques, économiques et sociales majeures qui ont profondément transformé la France. Le cours abordera les fondements de la Troisième République, ses crises et défis, ainsi que ses réalisations et échecs. Nous étudierons également les impacts de la Première Guerre mondiale et la montée des tensions internationales qui ont mené à la Seconde Guerre mondiale. Ce cours offre une vue approfondie et critique de la Troisième République française, en mettant en lumière ses moments de gloire et ses principaux défis. Il vise à fournir aux étudiants une

Bibliographie

- Dominique LEJEUNE, *La France des débuts de la III^e République (1870-1896)*, Paris, 1994 (2016, 6^e ed.)
- Vincent DUCLERT, *La République imaginée (1870-1914)*, Paris, Belin, 2014.
- René REMOND, *La République souveraine, la vie politique en France (1879-1939)*, Paris, Fayard, 2002.
- Nicolas BEAUPRE, *Les Grandes Guerres (1914-1945)*, Paris, Belin, 2012.
- Jean-François SIRINELLI, (dir.), *La France de 1914 à nos jours*, Paris, PUF, Quadrige, 2014.
- Marion FONTAINE, Frédéric MONIER, Christophe PROCHASSON (dir.), *Une contre-histoire de la III^e République*, Paris, La Découverte, 2013.
- G. MONNIER, E. COHEN (dir.), *La République et ses symboles. Un territoire de signes*, Paris, 2013.
- JC CARON, P. BOURDIN, *La République à l'épreuve des peurs : de la Révolution à nos jours*, Paris, 2018.
- R. FRANK, *Le prix du réarmement français (1935-1939)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2016 (seconde éd.).

Histoire politique de la France 2

Nom de l'enseignant : Thibault TELLIER

Nombre d'heures : 22H – Semestre 2

Crédits ECTS : 3 ECTS

Code Erasmus : SPR-1A-S2-CM-HISTPO

DESCRIPTIF

Histoire de la France politique au XX^e siècle (*Deuxième partie. 1945 – 2002*)

1. *Refonder la République (1945-1947)*

La reconstruction du pays

Le nouveau paysage politique

2. *La IV^e République : un régime mal-aimé (1947-1958)*

Une situation politique de plus en plus tendue (1947-1954)

L'absence d'une réforme globale du régime (1954-1958)

3. *Le défi de la décolonisation (1945-1962)*

De l'Indochine à l'Algérie (1945-1954)

La fin de l'Empire français (1954-1962)

4. D'une République à l'autre (1958-1962)

La crise du 13 mai 1958

Les fondements de la Ve République

5. La République gaullienne (1962-1969)

Qui sont les gaullistes ?

Une modernisation à marche forcée ?

6. Le moment mai 68

Le cours des évènements

Mai 68, une impasse politique ?

7. La fin de l'expansion (1969-1974)

La modernisation de la société

Les recompositions gauche-droite

8. La transition giscardienne (1974-1981)

Réformer la France

Gouverner au centre ?

9. La France en alternance politique (1981-1988)

« La gauche à l'épreuve du pouvoir (1981-1984) »

La cohabitation et l'émergence du Front national

10. « La France unie » (1988-1995)

Le second septennat de François Mitterrand

La seconde cohabitation

11. La France en mutations (1995-2002)

La crise des partis politiques

La montée des revendications sociétales

BIBLIOGRAPHIE

Jean-François Sirinelli, (dir.), *La France de 1914 à nos jours*, Paris, PUF, Quadrige, 2014.

Christian Delacroix et Michelle Zancarini, *La France du temps présent (1945-2007)*, Paris, Belin, 2010.



Jean Vigreux, *Croissance et contestations, 1958-1981*, Histoire de la France contemporaine, 9, Seuil, 2014.

Ludivine Bantigny, *La France à l'heure du monde de 1981 à nos jours*, Histoire de la France contemporaine, 10, Seuil, 2013.

Collection de la *Nouvelle histoire de la France contemporaine* aux éditions du Seuil.



Introduction à l'économie politique

1 : fondements micro-économiques

Nom de l'enseignant : Patrick LE FLOCH

Nombre d'heures : 22H – Semestre 1

Crédits ECTS : 3 ECTS

Code Erasmus : SPR-1A-S1-CM-ECO

OBJECTIFS

- Compréhension des principaux facteurs explicatifs des décisions de production et de consommation.
- Analyse critique du fonctionnement des marchés et de l'intervention de l'Etat.

DESCRIPTION ET PROGRAMME

Le cours propose une première approche non-mathématisée de la microéconomie, qui cherche à faire comprendre les principaux facteurs explicatifs des décisions de produire pour les producteurs et d'acheter pour les consommateurs. Il vise à poser des bases solides permettant de comprendre le monde réel, comme par exemple les raisons pour lesquelles la demande est captive ou au contraire volatile. Il fournit les bases nécessaires à la compréhension de la macroéconomie qui, si elle n'intégrait des analyses microéconomiques – comme dans le cas du marché du travail, ne serait que de peu d'utilité pour saisir les enjeux réels des politiques macroéconomiques. Il fournit enfin les bases d'une intervention de l'Etat qui ne peut être considéré comme un remède absolu aux défaillances du marché et qui doit aussi faire face à une analyse critique visant à améliorer l'efficacité de son action. Tout au long du cours, apparaîtront quelques notions clés qui seront au cœur de l'ensemble des raisonnements : asymétrie d'information et incitations.

- **Chapitre 1** : Les origines de la microéconomie
- **Chapitre 2** : La loi de l'offre et de la demande
- **Chapitre 3** : Le modèle de concurrence pure et parfaite
- **Chapitre 4** : Défaillances du marché et réglementations
- **Chapitre 5** : Innovations et marchés
- **Chapitre 6** : Théories de la firme et fusions-acquisitions
- **Chapitre 7** : Politique de la concurrence vs. politique industrielle ?
- **Chapitre 8** : Le Déficit public et la dette

Bibliographie

- Joseph STIGLITZ, *Principes d'économie moderne*, Eds De Boeck ou n'importe quel ouvrage d'introduction à l'économie, en s'intéressant à sa partie non-formalisée sur le plan mathématique.
- Les présentations des sept chapitres du cours sont communiquées à la promotion *via* Moodle.

Introduction à l'économie politique

2 : fondements macro-économiques

Nom de l'enseignant : Sinda JEBLI

Nombre d'heures : 22H – Semestre 2

Crédits ECTS : 3 ECTS

Code Erasmus : SPR-1A-S2-CM-ECO

OBJECTIFS (2000 caractères maximum)

- Comprendre les phénomènes économiques globaux tels que la croissance, la consommation, l'épargne, l'inflation, le chômage, etc.
- Analyser les politiques économiques mises en œuvre pour réguler l'activité économique et assurer l'équilibre général.

DESCRIPTION ET PROGRAMME (2000 caractères maximum)

Le cours propose une première approche globale de la macroéconomie, c'est-à-dire l'étude des grands équilibres économiques à l'échelle d'un pays ou d'une zone géographique. Il vise à fournir les bases nécessaires pour comprendre les principaux agrégats économiques, les mécanismes de fonctionnement d'une économie nationale et les politiques économiques mises en œuvre par les pouvoirs publics (politique monétaire, budgétaire, etc.).

- **Chapitre 1** : Introduction à la macroéconomie
- **Chapitre 2** : Les inégalités économiques
- **Chapitre 3** : La fonction de consommation
- **Chapitre 4** : La fonction d'investissement
- **Chapitre 5** : Le marché du travail
- **Chapitre 6** : L'inflation
- **Chapitre 7** : Croissance et fluctuation
- **Chapitre 8** : Le Déficit public et la dette

Bibliographie

(2000 caractères)

- Jacques Généreux : *Fondamentaux - Économie politique 3 - Macro-économie (9e édition)*
- KRUGMAN P. et WELLS R. (2013), *Macroéconomie, de Boeck*
- Olivier Blanchard et Daniel Cohen, 2004, *Macroéconomie, Pearson Education.*
- Sites utiles : INSEE, Banque Mondiale, Conseil d'Analyse Economique



Nom de l'enseignant : Christian LE BART

Nombre d'heures : 22H – Semestre 2

Crédits ECTS : 3 ECTS

Code Erasmus : SPR-1A-S2-CM-SCPO

Introduction au droit et aux institutions

Nom de l'enseignant : BUIXAN Alexis

Nombre d'heures : 22H – Semestre 1

Crédits ECTS : 3 ECTS

Code Erasmus : SPR-1A-S1-CM-DTINSTIT

OBJECTIFS

Inséré dans le tronc commun des enseignements dispensés en première année à Sciences Po Rennes, le cours d'Introduction au droit et aux institutions a pour objet de transmettre un socle de connaissances indispensable pour comprendre les fondements et les évolutions du droit contemporain. À l'issue des 22 heures d'enseignements, les étudiants doivent connaître les grands principes juridiques qui structurent notre société, et cerner le cadre général des différentes ramifications juridiques. Pour cela, le cours vise à leur faire comprendre les fondements philosophiques et historiques du droit ainsi que ses finalités politiques et sociales. L'essentiel du cours leur permettra de déterminer les sources et la catégorisation de la règle du droit ainsi que son application par les institutions juridictionnelles, politiques et administratives.

DESCRIPTION ET PROGRAMME

Le droit est une langue, un système, une technicité, une pratique de vie et une manière de raisonner que des étudiants en Institut d'Études Politiques doivent savoir appréhender. Cette exigence s'impose, d'autant plus, dans une société qui est irriguée et structurée par les règles juridiques. Comme l'écrivent Muriel Fabre-Magnan et Pierre Brunet, le droit est « le reflet et le ciment des préoccupations et des aspirations des êtres humains, mais aussi de leurs failles, voire de leurs illusions ». Inscrite dans le concert des sciences sociales, cette discipline peut être comprise comme l'illustration de la régulation sociale. C'est pour cette raison que ce cours ambitionne principalement, non pas à approfondir des considérations éminemment techniques, mais à transmettre une culture juridique qui n'annihile pas pour autant la rigueur conceptuelle (qualité indispensable pour en cerner les subtilités). En outre, cet enseignement entre en résonance avec les grandes problématiques sociales et politiques : comment fonctionne le droit dans un groupe social ? Comment le droit s'est formalisé à travers l'histoire ? Qu'est-ce qui distingue le droit, de la morale et de la religion ? Y a-t-il différents systèmes juridiques ? Comment est appliqué le droit ? Qu'est-ce qui « produit » du droit ? Que signifie « interpréter » le droit ? Quelles relations entre les normes et les institutions ? Par-delà ces questions classiques, il s'agit également d'évoquer les transformations qui bouleversent les ordres juridiques nationaux : les mutations des sources du droit, l'internationalisation et l'eupéanisation à l'ère de la globalisation, les usages socio-politiques du droit, les concurrences entre les différentes normativités, les contraintes juridiques sur l'action politique, le renforcement de l'État de droit etc.

Compte tenu du fait que le droit français est structuré par une *Summa Divisio* distinguant le droit public et le droit privé, ce cours abordera donc autant des aspects publicistes que privatistes – déclinaisons qui sont essentielles pour la suite du cursus académique des étudiants,

nonobstant les spécialisations qu'ils épouseront à l'avenir. Sans viser à l'exhaustivité, nous traverserons les frontières académiques en embrassant toutes les problématiques contemporaines. Il s'agit donc bien davantage d'une introduction au droit(s), au pluriel, dans toute sa diversité : le droit constitutionnel, le droit administratif, le droit civil et le droit pénal. L'approche retenue offre ainsi un regard protéiforme qui permet d'acquérir une richesse conceptuelle pour mieux comprendre le monde qui nous entoure.

- **La règle de droit**

- Les sources écrites et non écrites (nationales, internationales, européennes)
Le droit objectif et les droits subjectifs
Le droit de la puissance publique

- **L'architecture institutionnelle**

- Les institutions juridictionnelles (l'ordre judiciaire, l'ordre administratif, le juge constitutionnel)
Les institutions politiques (le rapport entre l'État et le droit, la démocratie, les formes d'État, les régimes politiques)
Les institutions administratives (les institutions de l'État, les institutions territoriales)

Bibliographie

- AUDREN Frédéric, HALPÉRIN Jean-Louis, La culture juridique française. Entre mythes et réalités : XIX^e-XX^e siècles, Paris, CNRS Éditions, 2022.
- BIGOT Grégoire, Introduction historique au droit administratif depuis 1789, Paris, PUF, 2002.
- CABRILLAC Rémy, Introduction générale au droit, 15^e éd., Paris, Dalloz, 2023.
- CARBASSE Jean-Marie, Histoire du droit, 4^e éd., Paris, PUF, 2017.
- CARBONNIER Jean, Droit et passion du droit sous la V^e République, Paris, Flammarion, 2022.
- CARBONNIER Jean, Flexible droit. Pour une sociologie du droit sans rigueur, Paris, LGDJ, 2013.
- CARBONNIER Jean, Sociologie juridique, 3^e éd., Paris, PUF, 2016.



Introduction aux relations internationales

Nom de l'enseignant : Sarah TANKE

Nombre d'heures : 22H – Semestre 1

Crédits ECTS : 3 ECTS

Code Erasmus : SPR-1A-S1-CM-RI

DESCRIPTIF

Objectifs du cours magistral :

Ce cours vise à vous faire maîtriser les principaux concepts et questions des relations internationales et à susciter votre intérêt pour les enjeux mondiaux tout en développant un esprit critique. Plusieurs thématiques centrales sont retenues afin de fournir une vue globale des relations internationales. Il s'agit notamment des différentes approches théoriques, des acteurs variés ainsi que de leurs pratiques, et de certains enjeux clés.

Le cours contient des parties en langue française et en langue anglaise.

Theories of international relations

- 1) Realism
- 2) Liberalism
- 3) Constructivism & others

Sociologie des relations internationales

- 4) Introduction
- 5) Acteurs & puissance
- 6) Objectifs & diplomatie
- 7) Force & droit

Global issues and actors

- 8) Security & war
- 9) The state as an actor
- 10) State and non-state actors
- 11) Organisations internationales & multilatéralisme

BIBLIOGRAPHIE

Alles, Delphine, Frédéric Ramel, et Pierre Grosser. Relations internationales: cours, exercices corrigés, méthodes commentées. Paris: Armand Colin, 2018.

Baylis, John, Steve Smith, and Patricia Owens. The Globalization of World Politics. 9th edition. New York: Oxford University Press, 2022.

Devin, Guillaume, et Marieke Louis. Sociologie des relations internationales. 5e édition. Paris: La Découverte, 2023.

Mingst, Karen A., and Heather Elko McKibben. Essentials of International Relations. 9th edition. New York: W. W. Norton & Company, 2021.

Roche, Jean-Jacques. Relations internationales. 9e éd. Paris-La Défense: LGDJ, 2021.



Introduction aux mondes chinois

Nom de l'enseignant : Florent VILLARD 费南

Nombre d'heures : 22H – Semestre 1

Crédits ECTS : 3 ECTS

Code Erasmus : SPR-1A-S2-CM-CHINE

DESCRIPTIF

Ce cours constitue une « introduction aux mondes chinois » ouverte aussi bien à des étudiants sinisants que non-sinisants. Il s'inscrit en cohérence chronologique et thématique avec les autres enseignements sur la Chine proposés à l'IEP de Rennes (son prolongement naturel étant le cours « Sociopolitique de la Chine contemporaine » en 2e année). Son objectif principal vise à offrir les connaissances historiques, culturelles et politiques nécessaires à une compréhension minimale des sociétés chinoises. Cette introduction s'efforcera de penser la Chine et son passé à partir des enjeux propres à la Chine contemporaine mais aussi souvent communs à notre monde globalisé. Le pluriel à l'expression « mondes chinois » est une indication importante qui vise à souligner la grande diversité - politique, idéologique, culturelle, territoriale... - du monde sinophone. En complément d'une approche au moyen des outils traditionnels des sciences humaines et sociales, nous aborderons aussi la Chine au prisme de son actualité et de sa création fictionnelle (notamment le cinéma). Les premières séances seront consacrées à des questions épistémologiques et historiographiques. Nous nous interrogerons sur notre lieu d'énonciation, nos représentations et la question ouverte de l'identité de la Chine. Le temps long de la Chine impériale sera évoqué dans un second temps à partir de l'histoire intellectuelle et politique, en restant attentif aux effets et aux usages de ce passé sur le présent. Nous aborderons enfin, dans une troisième partie, les mutations politico-culturelles majeures qui vont agiter cet espace social-historique à partir de la première Guerre de l'opium (1839) jusqu'à la fondation de la République Populaire de Chine (1949). Nous traiterons notamment de ces deux phénomènes concomitants que sont l'invention de l'Etat-nation chinois et l'inscription de ce dernier dans une modernité globale dominée initialement par les puissances européennes.

Cours de deuxième année



Droit administratif 2 : l'action administrative

Nom de l'enseignant : Gil DESMOULIN

Nombre d'heures : 22H - Semestre 1

Crédits ECTS : 3 ECTS

Code Erasmus : SPR-2A-S3-CM-DTADM2

DESCRIPTIF

Le cours de droit administratif consacré à l'Action administrative fait partie intégrante du socle de connaissances de droit administratif indispensables pour une bonne compréhension du droit public. Le cours permet d'aborder la notion d'acte administratif unilatéral, mais également son régime juridique. Un autre moyen d'action à la disposition de l'administration est le contrat administratif qui se caractérise par des critères et un régime juridique particulier. Le cours s'attache enfin à détailler les mécanismes de la police administrative avant de consacrer une étude spécifique à la notion et aux implications du service public.



Nom de l'enseignant : Adeline THOBIE

Nombre d'heures : 22H – Semestre 2

Crédits ECTS : 3 ECTS

Code Erasmus : SPR-2A-S4-CM-DTAFF

DESCRIPTIF

Ce cours sera abordé de façon originale. Il prend pour point de départ la situation d'un étudiant fraîchement diplômé de Sciences Po Rennes qui souhaite créer son entreprise. Le cours est construit sous forme chronologique – sous forme d'une histoire – afin d'exposer les grandes thématiques et problématiques juridiques auxquelles tout entrepreneur est confronté. En somme, ce cours peut se résumer, de façon imagée, par l'étude du **passé** (comment le projet entrepreneurial a-t-il été conçu ?), du **présent** (comment le projet se réalise ?) et du **futur** (comment le projet peut-il évoluer ?). Plus techniquement les points suivants seront abordés :

Qu'est-ce qu'un commerçant ? Quel est le régime des actes de commerce ? Quel est le juge du commerce ?

Quelle structure doit-on créer pour lancer son entreprise et se protéger ? Quel sont les rapports entre la structure choisie et le fonds de commerce ?

Quel est le lieu de l'activité ? Faut-il nécessairement conclure un bail commercial ?

Comment financer son projet (prêt bancaire, *crowdfunding*, voire introduction sur les marchés financiers, *etc.*) et quelles sont les garanties et sûretés qui peuvent être exigées (cautionnement, hypothèque, *etc.*) ?

Comment commercialiser : vente directe ou via des intermédiaires ? Quid de la vente à destination des consommateurs ?

Quid de l'influence du droit de la concurrence ? Quid des préjudices causés à d'autres opérateurs économiques ?

Quid des opérations sur le fonds de commerce ou sur les titres émis par la société propriétaire du fonds de commerce ?

Quid des difficultés des entreprises ?

Relation du cours avec le cursus Sciences Po :

Le droit des affaires a toute sa place dans la formation pluridisciplinaire dispensée à Sciences Po. Ce cours vise à donner une culture juridique située par l'étude d'une discipline au cœur de la vie en société et de la vie économique. Ce cours invite plus largement à tisser des liens avec d'autres matières juridiques (comme le droit des obligations, le droit des biens, le droit des personnes vulnérables, le droit des sociétés) tout en apportant un éclairage nouveau sur des notions abordées par d'autres cours, telles que l'économie, la liberté, l'environnement, la finance, *etc.* L'étude du droit des affaires illustre ainsi l'absence de frontières étanches entre les disciplines et contribue à la compréhension de l'organisation du monde qui nous entoure. Ce cours est enfin l'occasion de décrypter l'actualité sous un angle juridique.

BIBLIOGRAPHIE

J.-B. Blaise, R. Desgorges, Droit des affaires, LGDJ, 10^e éd., 2019.

G. Decocq, A. Ballot-Lénat, Droit commercial, Dalloz., coll. Hypercours, 9^e éd., 2019.

- F. Dekeuwer-Defossez, E. Blary-Clément, Droit commercial. Actes de commerce, fonds de commerce, commerçants, concurrence, Domat droit privé, Montchrestien, 12^e éd., 2019.
- P. Didier et Ph. Didier, Droit commercial, t.1 : Introduction générale, l'entreprise commerciale, Economica, 2005.
- D. Houtcieff, Droit commercial, Actes de commerce, commerçants, fonds de commerce, contrats commerciaux, concurrence, instruments de paiement et de crédit, Sirey, coll. Université, 4^e éd., 2016.
- J.-P. Le Gall, C. Ruellan, Droit commercial, notions générales, Mémentos, Dalloz, 17^e éd. 2017.
- D. Legeais, Droit commercial et des affaires, Sirey, 27^e éd., 2021.
- F.-X. Lucas, D. Poracchia, Manuel de droit commercial, PUF, 2021.
- M. Menjucq, Droit commercial et des affaires, Mémentos, Gualino, 2019-2020.
- B. Mercadal, Droit commercial, Mémento Francis Lefebvre, 2020.
- S. Piedelièvre, Droit commercial, Dalloz, 12^e éd. 2019.
- I. Serandour, L. Andreu, Droit commercial, Mémentos, Gualino, 2020-2021.

Droit des obligations

Nom de l'enseignant : Adeline THOBIE

Nombre d'heures : 22H – Semestre 1

Crédits ECTS : 3 ECTS

Code Erasmus : SPR-2A-S3-CM-DTOBLIG

DESCRIPTIF

L'objectif du cours est d'étudier cette institution économique et sociale fondamentale qu'est le contrat à travers sa formation (négociation et conditions de validité), ses effets (effet obligatoire pour les parties et effet relatif du contrat vis-à-vis des tiers), son exécution et sa sanction en cas d'inexécution.

Ce cours s'intéresse ainsi à ce qu'il est convenu d'appeler la théorie générale du contrat, c'est-à-dire les règles applicables à la vie de tous les contrats, quelle que soit la nature du contrat envisagé (contrat de vente, bail d'habitation, contrat de prêt, contrat de travail, donation, contrat de mariage, etc.).

Plus techniquement, le contrat repose sur la notion juridique d'obligation définie comme un lien de droit en vertu duquel une personne, appelée débiteur, est tenue envers une autre, appelée créancier, d'exécuter une prestation. En cela l'obligation est le ciment de l'activité juridique des citoyens, qu'il s'agisse de leur vie privée, de leur vie professionnelle, ou de leurs rapports avec l'État et les collectivités publiques. Si les obligations puisent leur source dans la loi, la responsabilité et le contrat, le cours se concentrera uniquement sur l'étude du droit des contrats. Ce cours intégrera bien sûr l'ordonnance du 10 février 2016 qui a totalement réécrit et profondément actualisé le droit des contrats ce qui permettra d'aborder le droit positif actuel ainsi que les raisons de son évolution : importance de la loyauté et de la solidarité contractuelle ; protection des parties faibles ; développement du commerce électronique ; influence du droit de l'union européenne et de la CEDH, etc.

Les grands thèmes fondamentaux du droit des contrats seront abordés, dont :

La notion d'obligation



La notion de contrat et la classification des différents contrats
L'évolution historique du droit des contrats
Les principes fondamentaux qui régissent la matière
Les négociations, l'offre/l'acceptation, les contrats préparatoires
Le consentement/les vices du consentement
La capacité
Le contenu du contrat
La lutte contre les clauses abusives
L'effet relatif des contrats
L'opposabilité du contrat
La force majeure
Les sanctions de la formation et de l'inexécution
La responsabilité contractuelle

Relation du cours avec le cursus Sciences Po :

Le droit des contrats a toute sa place dans la formation pluridisciplinaire dispensée à Sciences Po. Ce cours vise à donner une culture juridique située par l'étude d'une discipline au cœur de la vie en société et de la vie économique. Ce cours invite plus largement à tisser des liens avec d'autres matières juridiques (comme le droit public) ou extra-juridique (philosophie, histoire, sociologie, économie, etc.), tout en apportant un éclairage nouveau sur des notions abordées par d'autres cours, telles que la liberté, l'autonomie de la volonté, l'engagement, la solidarité, etc. L'étude du droit des contrats illustre ainsi l'absence de frontière étanche entre les disciplines et contribue à la compréhension de l'organisation du monde qui nous entoure.

BIBLIOGRAPHIE

- L. Andreu et N. Thomassin, Cours de droit des obligations, Gualino, 5^e éd., 2020.
A. Bénabent, Droit des obligations, LGDJ, 18^e éd., 2019.
Fr. Buy et *alii*, Les principales clauses des contrats d'affaires, LGDJ, 2^e éd., 2019.
A. Cayol, Le droit des contrats en tableaux, Ellipses, 2017.
G. Chantepie, M. Latina, La réforme du droit des obligations, Dalloz, 2^e éd., 2018.
G. CORNU, (ss dir.), Association Henri Capitant, Vocabulaire juridique, PUF, Quadrige, 12^e éd., 2018.
O. Deshayes, Th. Genicon et Y.-M. Laithier, Réforme du droit des contrats, du régime général et de la preuve des obligations, Lexisnexis, 2^e éd., 2018.
M. Fabre-Magnan, Droit des obligations, vol. 1, coll. Thémis, 4^e éd., PUF, 2016.
B. Fages, Droit des obligations, 6^e éd., LGDJ, 2016.
S. Farhi, Droit des contrats spéciaux, Gualino, 2^e éd., 2020-2021.
J. Ghestin (ss dir.), Chr. Jamin et M. Billiau, Traité de droit civil : les effets du contrat, LGDJ, 3^e éd., 2001.
J. Ghestin (ss dir.), G. Loiseau et Y.-M. Serinet, La formation du contrat. Tome 1 : Le contrat ; le consentement, 4^e éd., 2013.
J. Ghestin (ss dir.), G. Loiseau et Y.-M. Serinet, La formation du contrat. Tome 2 : L'objet et la cause ; les nullités, 4^e éd., 2013.
Ph. Malaurie, L. Aynès, Ph. Stoffel-Munck, Les obligations, 8^e éd., Defrénois 2016.
Ph. Malinvaud, D. Fenouillet, M. Mekki, Droit des obligations, 15^e éd., LexisNexis, 2019.
J.-B. Seube, Droit des obligations, sources : contrats, cours en ligne UNJF.
J.-B. Seube et *alii*, Pratiques contractuelles, ce que change la réforme du droit des obligations, Ed. Législatives, 2016.
Fr. Terré, Ph. Simler, Y. Lequette et Fr. Chénéde, Droit civil. Les obligations, Dalloz, Précis, 12^e éd. 2018.

Droit Pénal

Nom de l'enseignant : François LAVALLIERE

Nombre d'heures : 22H – Semestre 1

Crédits ECTS : 3 ECTS

Code Erasmus : SPR-2A-S3-CM-DTPEN

DESCRIPTIF

A la jonction du droit public et du droit privé, **le droit pénal** est par essence une branche régaliennne du droit. Les jugements et arrêts rendus en matière pénale le sont au nom du peuple français. Nous sommes tous concernés par son application : à tout moment nous sommes susceptibles d'être victime, auteur ou accusé à tort. C'est dans son application que sécurité et liberté doivent parvenir à se concilier. Les libertés fondamentales et les libertés publiques doivent pouvoir s'exercer dans un cadre sécurisé que le droit pénal a pour vocation de faire exister et de protéger.

L'infraction pénale, ce comportement prohibé et pour lequel une sanction est prévue, point de départ et raison d'être du droit pénal, sera au cœur des réflexions. Ses diverses catégories (contravention, délit et crime) et ses éléments constitutifs (légal, matériel, intentionnel) seront étudiés.

Le principe de légalité pénale, l'application de la loi pénale dans le temps et dans l'espace seront abordés avant de nous intéresser à l'auteur de l'infraction, qu'il soit une personne physique ou une personne morale.

Les principes de la responsabilité pénale et les causes d'irresponsabilité nous ramèneront à la vocation du droit pénal.

Les conditions de **la tentative**, de **la complicité**, de **la récidive** nous plongeront dans la technicité de ce droit.

Les **règles générales de la fixation de la peine**, une fois la culpabilité retenue, nous permettront de mieux appréhender la subjectivité de la justice pénale.

Le **droit pénal spécial** qui s'intéresse à chacune des infractions sera souvent évoqué pour illustrer l'application des principes généraux que nous aborderons. Seront ainsi étudiées les violences sexuelles et sexistes.

L'enseignant, maître de conférences associé à Sciences Po Rennes est un magistrat, praticien du droit qui a exercé toutes les fonctions pénales : substitut du procureur, juge d'instruction, président du tribunal correctionnel et de la JIRS de Rennes (juridiction inter-régionale spécialisée en matière de criminalité organisée et de grande délinquance économique et financière), juge de l'application des peines.

Thèmes fondamentaux abordés en cours :

les diverses catégories d'infractions (contraventions, délits, crimes) et leur régime juridique propre,

les juridictions pénales,

la légalité pénale, l'application de la loi pénale dans le temps et dans l'espace,

les éléments constitutifs de l'infraction (légal, matériel et intentionnel),

les causes d'irresponsabilité pénale,

la présomption d'innocence,

les conditions de la tentative, de la complicité, de la récidive,

la responsabilité des personnes morales,
le droit pénal spécial applicable aux violences sexuelles et sexistes notamment,
les règles générales de fixation de la peine,

Objectifs d'apprentissage :

Le cours dispensé permettra aux étudiants d'atteindre les objectifs suivants :

1°/ Objectifs de fond :

Définir et maîtriser les notions clefs du droit pénal ;

Comprendre les grands principes de la responsabilité pénale et du choix de la peine ;

2°/ Objectifs de méthode :

Naviguer dans le Code pénal et sur Légifrance pour découvrir et s'appropriier le droit pénal ;

Décrypter un arrêt de la chambre criminelle de la Cour de cassation et le mettre en perspective avec la jurisprudence de la CEDH ;

Résoudre un cas pratique ;

Construire une argumentation juridique en mobilisant des règles de droit ;

3°/ Objectifs généraux :

Renforcer sa culture juridique en étudiant une matière au cœur de l'exercice des libertés fondamentales ;

Eveiller la conscience et le questionnement personnel

Relation du cours avec le cursus Sciences Po :

Nul n'est censé ignorer la loi, encore moins la loi pénale car en son nom sont mises en œuvre des restrictions et limitations importantes des libertés et droits individuels.

Médiatisée à outrance, porteuse de nombreuses attentes et souvent critiquée pour sa lenteur ou son caractère expéditif, pour son laxisme ou sa trop grande fermeté, la justice pénale est au cœur du débat public et des réformes. Comprendre ses règles, son fonctionnement, ses enjeux est essentiel pour ceux qui s'intéressent à la marche du monde, voire envisagent d'y contribuer.

Nom de l'enseignant : Adeline THOBIE

Nombre d'heures : 22H – Semestre 1

Crédits ECTS : 3 ECTS

Code Erasmus : SPR-2A-S3-CM-DTPRIV

DESCRIPTIF

Après avoir livré une brève présentation générale du droit privé, le cours abordera trois thèmes fondamentaux du droit civil, régulièrement sous les feux de l'actualité, que sont les personnes (Chap. 1), le droit patrimonial de la famille (Chap. 2) et la filiation (Chap. 3).

D'abord, le droit des personnes alimente actuellement de grands débats de société (bioéthique, euthanasie, statut du fœtus, étendue de la protection de la vie privée, vieillissement de la population, protection des personnes vulnérables, etc.). C'est une matière tout à la fois contentieuse, où le rôle du juge est particulièrement important, mais également gracieuse, les conseils juridiques, tels les notaires ou les avocats, ayant aussi un rôle à jouer pour prévenir les conflits. Le droit des personnes illustre aussi l'essor des libertés individuelles en droit privé ainsi que les phénomènes de contractualisation du droit et de déjudiciarisation.

Le cours est aussi l'occasion de livrer une première vue sur ce qu'on appelle le droit patrimonial de la famille (les différents modes de conjugalité, la protection du conjoint survivant, les libéralités, etc.).

Enfin, les évolutions du droit des familles invitent à s'intéresser particulièrement à un autre sujet central du droit civil à savoir la filiation, c'est-à-dire le lien juridique établi entre un enfant et un parent, qu'elle soit naturelle, par procréation médicalement assistée ou adoptive.

Ces thèmes permettent plus largement d'étudier comment les réformes législatives mais aussi le juge réceptionnent les bouleversements de la sociétés : progrès scientifiques, place centrale de l'enfant au sein de la famille, contractualisation du droit des personnes et de la famille...

L'étudiant pourra utilement poursuivre sa compréhension du droit privé en optant pour les cours de droit des contrats (matière optionnelle, Semestre 1), de droit des affaires et de droit des sociétés (matières optionnelles, Semestre 2).

12 thèmes fondamentaux abordés en cours :

Les institutions juridictionnelles

La notion de personne juridique

Le commencement et la fin de la personnalité juridique

L'état des personnes : état civil, nom, prénom, sexe, domicile, nationalité

La capacité des personnes

Les droits relatifs au corps humain

La protection de la vie privée

La protection de l'image et de la voix

La protection de l'honneur, de la dignité et des données à caractère personnel

Initiation au droit patrimonial de la famille

La filiation avec procréation (filiation naturelle – procréation médicalement assistée)

La filiation sans procréation (adoption).

Relation du cours avec le cursus Sciences Po :

Le droit privé, précisément envisagé à travers le droit des personnes et de la filiation, a toute sa place dans la formation dispensée à Sciences Po. Le droit privé régit les relations entre les

personnes privées (individus au sein d'une famille ou en dehors, association, sociétés, etc.) et organise nos relations sociales. C'est une discipline vivante, en prise avec la réalité du monde, les grands débats de société (bioéthique, début de vie, fin de vie, droits fondamentaux, etc.), qui contribue à la compréhension de l'organisation du monde qui nous entoure. Ce cours livre les premières clefs de lecture nécessaires à la compréhension du phénomène juridique, de ses sources, tout en permettant à l'étudiant de se familiariser avec le vocabulaire utile à la compréhension de l'actualité judiciaire. Ce cours invite plus largement à tisser des liens avec d'autres disciplines (philosophie, histoire, sociologie, etc.), tout en apportant un éclairage nouveau sur des notions abordées par d'autres cours, telles que la liberté, l'égalité, l'autonomie de la volonté, la solidarité, etc.

BIBLIOGRAPHIE

I – INTRODUCTION AU DROIT PRIVÉ

- AUBERT J.-L. & SAVAUX E., *Introduction au droit et thèmes fondamentaux du droit civil*, Dalloz-Sirey, 18^{ème} éd., 2020, 410p.
- BARBIER H., BERGÉ J.-S. et GHESTIN J., *Introduction générale, Droit objectif et droits subjectifs, sources du droit*, L.G.D.J, Coll. Traités de droit civil, t. 1, 2018, 5^e éd., 860 p.
- BEIGNIER B., BINET J.-R., THOMAT-RAYNAUD A.-L., *Introduction au droit : premier semestre de L1*, LGDJ, Cours, 8e éd, 2022, 530p.
- BERGEL J.-L., *Théorie générale du droit*, Dalloz, Méthodes du droit, 5^{ème} éd., 2012, 400p.
- CABRILLAC R., *Introduction générale au droit*, Dalloz, 13^{ème} éd., 2019, 292p.
- DOUCHY-LOUDOT M., *Droit civil 1^{ère} année : Introduction, personnes, famille*, 10^{ème} éd., Hypercours Dalloz, 2019, 563p.
- FABRE-MAGNAN M., *Introduction au droit*, PUF, 2018, 126p.
- MALAUURIE P. & MORVAN P., *Introduction au droit*, éd. LGDJ, Lextenso, 8e éd., 2020, 480p.
- OST Fr., *Si le droit m'était conté*, Dalloz, 2019.
- TERRE F. et MOLFESSIS Fr., *Introduction générale au droit*, Précis Dalloz, 11e éd., 2019, 636p.
- VOIRIN P. & GOUBEUX G., *Droit civil. Tome1, Introduction au droit, personnes, famille, personnes protégées, biens, obligations, sûretés*, éd. LGDJ, Lextenso, 40e éd., 2020, 850p.

II – LES PERSONNES

- BATTEUR A., *Droit des personnes, des familles et des majeurs protégés*, LDGJ, Lextenso, 10e éd., 2019, 642p.
- BERNARD-XEMARD C., *Cours de droit des personnes et de la famille*, Gualino, 8e éd., 2022, 576p.
- CARBONNIER J., *Droit civil, Introduction, Les personnes, La famille, L'enfant, Le couple*, PUF, Collection Quadrige, 2004.
- RENAULT-BRAHINSKI C., *L'essentiel du droit des personnes*, Gualino, 14e éd., 2020, 120p.
- MALAUURIE P. et AYNES L., *Droit des personnes : la protection des mineurs et des majeurs*, LGDJ, 11^{ème} éd., 2020, 411p.
- TEYSSIE B., *Droit des personnes*, Lexisnexis, 2018, 719p.

III – LA FAMILLE

- BINET J.-R., *Droit des personnes et de la famille*, LGDJ, 5^e éd., 2022, 670 p.
- BEIGNER B., TORRICELLI-CHRIFI S., *Droit des régimes matrimoniaux, du PACS et du concubinage*, LGDJ, coll. cours, 6^e éd., 2018.
- BENABENT A., *Droit de la famille*, LGDJ, Précis Domat privé, 6^e éd., 2022, 582 p.
- COURBE P. et GOUTTENOIRE A., *Droit de la famille*, Sirey, Université, 7^e éd., 2017, 600 p.
- DOUCHY-LOUDOT M., *Droit civil 1^{ère} année : Introduction, personnes, famille*, 10^{ème} éd., Hypercours Dalloz, 2019, 563p.
- FULCHIRON H. et MAULAURIE Ph., *Droit de la famille*, LGDJ, coll. Droit civil, 7^e éd., 2020, 942 p.

IV – CULTURE JURIDIQUE

- ALLAND D. & RIALS S., *Dictionnaire de la culture juridique*, PUF, 2003 (réée. 2014), 1649p.
- CADIET L., *Dictionnaire de la justice*, PUF, 2004, 1362p.

CARBONNIER J., *Droit civil, Introduction, Les personnes, La famille, L'enfant, Le couple*, PUF, Collection Quadriga, 2004.
CORNU G. et alii, *Vocabulaire juridique*, PUF, 2017, 1103p.
BERGEL J.-L., *Théorie générale du droit*, Dalloz, Méthodes du droit, 5^{ème} éd., 2012, 400p.
ROCHFELD J., *Les grandes notions du droit privé*, 2^{ème} éd., PUF, 2013, 562p.
OST Fr., *Si le droit m'était conté*, Dalloz, 2019, 211p.
OST Fr., *Nouveaux contes juridiques*, Dalloz, 2021, 200p.

Analyse macroéconomique

Nom de l'enseignant : Florence DUFROS
Nombre d'heures : 22H – Semestre 1
Crédits ECTS : 3 ECTS
Code Erasmus : SPR-2A-S3-CM-ECO

Finances publiques

Nom de l'enseignant : Bruno TILLY
Nombre d'heures : 22H – Semestre 2
Crédits ECTS : 3 ECTS
Code Erasmus : SPR-2A-S4-CM-FINPUB

Histoire de l'empire Ottoman

Nom de l'enseignant : Claire TOUPIN-GUYOT

Nombre d'heures : 22H – Semestre 1

Crédits ECTS : 3 ECTS

Code Erasmus : SPR-2A-S3-CM-HIST

DESCRIPTIF

Le 10 juin 2015, le Groupe « Etat Islamique » franchissait en bulldozer la frontière entre l'Irak et la Syrie et postait sur la cybersphère djihadiste la photo d'un mur de sable avec en légende : « Briser la frontière Sykes-Picot » (frontière imaginée en 1916 secrètement par le diplomate britannique Mark Sykes et le Français François Georges Picot pour démanteler définitivement l'Empire ottoman).

Présenter l'histoire des deux derniers siècles de l'Empire ottoman, c'est non seulement comprendre pourquoi cet empire a péri, mais c'est aussi comprendre que depuis la fin de l'Empire ottoman, en 1923, aucune réelle solution politique et territoriale n'a été mise en place. Ce cours est l'occasion de comprendre l'évolution des équilibres internes, de cerner les violences politiques contre les minorités chrétiennes ou juives mais aussi les violences occidentales sur un empire moribond ou encore d'analyser les processus de modernisation et de sécularisation pensés et mis en œuvre par les élites ottomanes et leurs rejets.

Deux dates

En 1774, le traité de Kutchuk-Kaïnardji ouvre l'ère du déclin ottoman.

En 1923, est proclamée la République turque.

Deux aires géographiques

Une aire occidentale (où a rayonné la civilisation gréco-latine)

Une aire orientale (où la civilisation arabo-islamique a été largement majoritaire).

Un phénomène de désagrégation : en 150 ans, l'Empire perd tous ses territoires.

Deux explications traditionnelles : la Question d'Orient et le principe des nationalités.

Enfin une rencontre à trois : l'inévitable Occidental, le Turc et l'Arabe.

Sources

BORROMEO (Elisabetta) et VATIN (Nicolas), *Portraits ottomans*, Paris, Belles Lettres, 2020.

BIBLIOGRAPHIE

AKCAM (Taner), *Killing orders : Talat Pasha's telegrams and the Armenian Genocide*, Kindle Edition, 2018. Traduction française : *Ordre de tuer*, Paris, éditions du CNRS, 2020.

BOUQUET Olivier, *Les Ottomans. Questions d'Orient, Documentation photographique n°8124*, 2018.

BOZARSLAN (Hamit), *Histoire de la Turquie : de l'Empire à nos jours*, Paris, Tallandier, 2013.

DELALANDE (Nicolas) et TRUONG-LOI (Blaise), *Histoire politique du XIX^e siècle*, Paris, Presses de Sciences Po, 2021.



- DUBOIS (Mathieu) et MELZ (Renaud) (dir.), *De part et d'autre du Danube. L'Allemagne, l'Autriche et les Balkans de 1815 à nos jours*, Paris, Presses Universitaires de Paris-Sorbonne, coll. CRM, 2015.
- DUMONT (Paul), *Mustafa Kemal invente la Turquie moderne*, Bruxelles, Complexe, 2006.
- GEORGEON (François), *Abdülhamid II. Le sultan-calife*, Paris, Fayard, 2004.
- GERWARTH Robert, *Les vaincus. Violences et guerres civiles sur les décombres des Empires*, Paris, le Seuil, 2017
- HITZEL (Frédéric), *L'Empire ottoman XV-XVII siècles*, Paris, Les Belles Lettres, 2001.
- LAURENT (Henry), *L'Orient arabe. Arabisme et islamisme, de 1798 à 1945*, Paris, A. Colin, 2000.
- LEMIRE (Vincent) (dir.), *Le Moyen-Orient de 1876 à 1980*, Paris, Armand Colin, 2016.
- LEVY-AKSU (Noémie), *Ordres et désordres dans l'Istanbul ottomane, 1879-1909*, Paris, Karthala, 2013.
- SELIER (Jean) et SELIER (André), *Atlas des peuples d'Europe centrale*, Paris, La Découverte, nouvelle édit., 2007.
- TABET (Ibrahim), *Histoire de la Turquie, de l'Altaï à l'Europe*, Paris, Archipel, 2007.
- TODOROVA (Maria), *Imaginaire des Balkans*, EHESS, 2011
- VEINSTEIN (Gilles), VATIN (Nicolas), GEORGEON (François) (dir.), *Dictionnaire de l'Empire ottoman*, Paris, Fayard, 2015.
- VEINSTEIN (Gilles), *Les Ottomans. Variations sur une société d'Empire*, Paris, EHESS, 2017.
- WESSELING (Henri), *Les Empires coloniaux européens, 1815- 1919*, Paris, Gallimard, « Folio histoire », 2009.
- Vingtième Siècle. Revue d'histoire, « Proche-Orient : foyers frontières et fractures », septembre 2009, n°103.

Nom de l'enseignant : Claire TOUPIN-GUYOT

Nombre d'heures : 22H – Semestre 1

Crédits ECTS : 3 ECTS

Code Erasmus : SPR-2A-S3-CM-HISTEUR

DESCRIPTIF

« Je savais que de nouveau tout le passé était bien passé, que tout ce qui avait été fait était réduit à néant - l'Europe, notre patrie, pour laquelle nous avions vécu, était détruite pour un temps qui s'étendrait bien au-delà de notre vie »,

Stefan Zweig, 1942 *Le monde d'hier. Souvenirs d'un Européen*, 1942, publié en 1944.

Alors que l'Union européenne connaît plusieurs difficultés majeures et que les tentations de replis nationalistes se multiplient, ce cours se propose de revisiter la généalogie intellectuelle et politique de la construction européenne depuis l'entre-deux-guerres.

Le paradoxe veut que ce soit au XX^e siècle que se concrétise un nouveau dessein politique d'union alors que l'Europe du XX^e siècle est connue surtout pour ses conflits idéologiques et ses guerres dévastatrices. Mais comme le dit justement l'historien britannique John Horn ce sont moins les guerres qui ont constitué les tournants de l'histoire contemporaine du continent que les périodes d'après-guerre puisque le sort de l'espace européen s'est moins joué dans les divisions que dans la façon de résoudre ces divisions. Ce cours se propose de présenter l'histoire de cette résolution politique qui fut pensée, portée, défendue mais aussi combattue et qui reste toujours soumise à l'actualité. L'objectif est de comprendre comment un continent est passé de l'affrontement à la complémentarité à travers la lente conscientisation européenne. Histoire donc d'une idée qui paraît assez simple : améliorer les conditions de paix, de solidarité, de prospérité des peuples dans un espace donné et dont la difficile mise en oeuvre renvoie à la complexité des forces historiques européennes.

SOURCES

La Grande Guerre des écrivains, textes réunis par Antoine Compagnon, Paris, Gallimard, Folio, 2014.

Edgar Morin, *Penser l'Europe*, Paris, Gallimard, 1987.

Geert Mak, *Voyage d'un Européen à travers le XX^e siècle*, Paris, Gallimard, 2007.

André Suarès, *Contre le totalitarisme*, Paris, Les Belles Lettres, (réédition) 2017.

BIBLIOGRAPHIE

Stéphane Audoin-Rouzeau et Christophe Prochasson (dir.), *Sortir de la Grande Guerre : le monde et l'après-1918*, Paris, Tallandier, 2008.

Andrée Bachoud, Josefina Cuesta, Michel Trebisch, *Les intellectuels et l'Europe, de 1945 à nos jours*, colloque de Salamanque, Paris, Publications universitaires Denis Diderot, 2000.

Cabanes Bruno (dir.), *Une histoire de la guerre*, Paris, le Seuil, 2018.

Jean-Luc Chabot, *L'idée d'Europe unie de 1919 à 1939*, Grenoble, PU de Grenoble, 2005.

Christian Birebent, *Les Relations internationales 1919-1939 : la paix impossible ?*, Paris, Ellipses, « Le monde, une histoire », 2009.

Bernard Bruneteau, *Combattre l'Europe, de Lénine à Marine Le Pen*, Paris, CNRS éditions, 2018.

Éric Bussière, Michel Dumoulin et Sylvain Schirmann, *Europe organisée, Europe du libre-échange ? Fin XIX^e - années 1960*, Bruxelles, PIE-Peter Lang, 2006.

Olivier Dard, Didier Musiedlak, Eric Anceau (dir.), *Être nationaliste à l'heure des masses en Europe (1900-1920)*, Peter Lang, LABEX EHNE, 2017

Nicolas Delalande, Blaise Truong-Loï, *Histoire politique du XIX^e siècle*, Paris, Presses de Sciences Po, 2021

Robert Frank, *Les identités européennes au XX^e siècle*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2004.

Robert Frank, *Être ou ne pas être Européen : les Britanniques et l'Europe du XVII^e siècle au Brexit*, Paris, Belin, 2018.

Geir Lundestad, *EuropAmérique : Etats-Unis et Europe de l'Ouest de 1945 à nos jours*, Paris Eyrolles, 2013.

Jean-Michel Guieu, « Anti-européisme et résistances à l'Europe communautaire de nouvelles perspectives pour l'histoire de la construction européenne », *Les Cahiers Irice*, 2009/2.

François Roth, *L'invention de l'Europe*, Paris, Armand Colin, 2005.

Katrin Rücker et Laurent Warlouzet, *Quelle(s) Europe(s) ? Which Europe (s) ?*, Bruxelles, Peter Lang, 2008.

Claire Toupin-Guyot, « 'L'Europe à ne pas faire'. Intellectuels catholiques en européisme », *La Santa Sede, le chiese et l'Europa*, Christian Sorrel et Philippe Chenaux, (dir.), Rome, Studium edizioni, 2019.

Euroclerosis or Europeanisation ? European Integration in the 1970s, Centre international de formation européenne, 2009/3-4 (n° 353 - 354).

Beaupré Nicolas, Patin Nicolas, Krumeich Gerd et Weinrich Arndt (dir.), *La Grande Guerre vue d'en face*, Paris, Albin Michel, 2016.

Nom de l'enseignant : Christophe GIMBERT

Nombre d'heures : 22H – Semestre 2

Crédits ECTS : 3 ECTS

Code Erasmus : SPR-2A-S4-CM-INFCOM

DESCRIPTIF

Ce cours a pour but de sensibiliser les étudiants aux grands courants de pensée qui ont émergé autour des enjeux de société posés par l'irruption de la communication de masse. Depuis le point de vue des Sic, et manière assez schématique, cette communication de masse peut se lire comme une prise en compte progressive par les chercheurs de la notion d'audience/public. L'audience sera d'abord envisagée comme une masse manipulable. Le regard des chercheurs est centré sur l'émetteur. Progressivement cependant, le courant des Sic va affiner/préciser son regard, en considérant qu'il y a d'autres intermédiaires dans le processus de communication, depuis les leaders d'opinion jusqu'à un public doté de capacités. A travers l'étude de ce public éduqué et réflexif, les travaux des Sic modernes ne cessent de montrer que le moment de la réception des messages est un moment très complexe.

Nous tentons d'observer, durant ce cours, le processus qui a mené les Sic à affiner peu à peu le regard porté sur le(s) public(s) des médias.

1. Cours introductif :
2. Des effets des médias à leurs effets limités (Laswell, Lazarsfeld, Katz)
3. Les industries culturelles et l'approche critique de la culture de masse (Adorno / Habermas)
4. Les cultures populaires, sous-cultures et la réception : les Cultural Studies
5. La sociologie des publics : Public, fans, amateurs
6. La télévision, ses publics et ses transformations

Institutions de l'Union Européenne

Nom de l'enseignant : Alan HERVÉ

Nombre d'heures : 22H - Semestre 1

Crédits ECTS : 3 ECTS

Code Erasmus : SPR-2A-S3-CM-INSTITUE

DESCRIPTIF

Objet juridique non identifié, l'Union européenne n'est ni un État, ni une organisation internationale classique. Qu'on le déplore ou que l'on s'en félicite, son activité et son droit jouent pourtant un rôle déterminant sur les politiques publiques, rendant la compréhension de son système institutionnel impérative à toute personne curieuse et intéressée par la chose publique.

Projet politique construit initialement sur une logique marchande, l'Union européenne repose sur une structure institutionnelle originale, produit de sa nature singulière. La complexité apparente de ce système, produit de subtils compromis, doit être mise en perspective au regard de sa finalité : bâtir par touches successives une union politique au sein du continent européen. L'Union européenne est aussi le produit de crises successives qui vont s'accroissant - crise financière, crise des dettes souveraines, crise migratoire, Brexit, pandémie de Covid-19, guerre d'Ukraine et, dès à présent bouleversement climatique - et qui ont eu pour effet, en particulier dans la période récente, de façonner et remodeler le processus d'intégration européenne. Les États membres, collectivement maître des traités, demeurent quant à eux au centre de cette construction d'ensemble, le traité de Lisbonne et sa mise en application n'ayant fait que confirmer leur poids incontournable dans la machinerie institutionnelle européenne.

Le cours se propose dans une première partie de revenir sur les origines de la construction institutionnelle de l'Union européenne, depuis le plan Schuman jusqu'aux dernières crises traversées par l'Union, et de revenir sur les réformes successives des traités qui fondent son système institutionnel.

Dans une seconde partie, le cours présentera les principales caractéristiques du système institutionnel européen sous sa forme actuelle. Seront ainsi décrits les objectifs, finalités et valeurs qui le sous-tendent ainsi que la raison d'être de la logique d'attribution des compétences qui caractérise le fonctionnement de ces institutions.

Une troisième partie décrira le fonctionnement institutionnel de l'Union, en commençant par ses institutions politiques (Parlement européen, Conseil et Commission) et en décrivant à grand trait son système décisionnel.

Plan de cours :

PREMIERE PARTIE : ORIGINES DE LA CONSTRUCTION INSTITUTIONNELLE DE L'UNION EUROPEENNE

CHAPITRE 1 : La naissance des Communautés européennes

CHAPITRE 2. La mutation du système vers l'Union européenne

CHAPITRE 3 : la dynamique d'intégration européenne

SECONDE PARTIE : LES CARACTERISTIQUES FONDAMENTALES DE L'UNION EUROPEENNE

Chapitre 1 : Traits généraux du projet institutionnel européen

CHAPITRE 2 : UNE UNION FONDEE SUR UN ENSEMBLE HETEROGENE

CHAPITRE 3 : LE SYSTEME DES COMPETENCES

TROISIEME PARTIE : LE FONCTIONNEMENT INSTITUTIONNEL DE L'UNION EUROPEENNE

CHAPITRE 1 : UNE NEBULEUSE INSTITUTIONNELLE

CHAPITRE 2 : LE PROCESSUS DECISIONNEL



Ordre juridique de l'Union Européenne

Nom de l'enseignant : Alan HERVÉ

Nombre d'heures : 22H – Semestre 2

Crédits ECTS : 3 ECTS

Code Erasmus : SPR-2A-S4-CM-OJUE

DESCRIPTIF

Ce cours complète un le cours d'institution européenne offert à l'ensemble de la promotion au premier semestre de la deuxième année. Son contenu est toutefois indissociable du premier. Il s'adresse particulièrement aux étudiants et étudiantes qui souhaitent se spécialiser dans les questions européennes et aussi à celles et ceux qui sont attirés par les métiers du droit et plus largement de la fonction publique.

L'ordre juridique de l'Union, notion développée par la Cour de justice s'inscrit dans une entreprise de construction politique, un récit savamment créée et disséminée, afin de promouvoir la spécificité du droit européen et son originalité tant à l'égard du droit international que des droits nationaux. En particulier, la Cour de justice a constamment insisté sur le fait que l'ordre juridique découlant des traités communautaires constituait un ordre juridique spécifique et distinct de l'ordre juridique international (sous-entendu du droit international classique, essentiellement interétatique). Elle a ainsi affirmé que cette ordre juridique communautaire avait pour destinataire non seulement les États partie aux traités (logique du droit international) mais aussi les personnes privées sur lesquelles elle s'est très largement appuyé pour affirmer ce nouveau droit, en particulier face aux droits nationaux. Elle a aussi cherché à s'appuyer sur le juge national, mettant en évidence son rôle et flattant son importance en le qualifiant de « juge de droit commun du droit communautaire ». Elle a encore dégagé des principes tels que la primauté ou l'effet direct, qui ne figuraient pas initialement dans les traités et qui ont permis la diffusion et l'affirmation de ce droit au plan national.

Le cours, après avoir présenté le concept d'ordre juridique de l'Union, décrit les sources qui composent cet ordre juridique (droit primaire de l'Union, Charte des droits fondamentaux, Principes généraux du droit, acte de droit dérivé et accords externes de l'UE). Il revient ensuite de façon précise sur les principes de primauté et d'effet direct qui structurent et caractérise le fonctionnement de ce système juridique et sont au cœur des rapports entre l'ordre juridique de l'Union et les systèmes juridiques nationaux. Il examine ensuite l'ensemble des procédures et mécanismes qui permettent d'assurer le respect des règles de droit au sein de ce système, tant devant le juge européen que devant le juge national, juge de droit commun du droit de l'Union.

A travers de nombreuses illustrations pratiques et jurisprudentielles récentes, le cours vient mettre en évidence les spécificités de l'ordre juridique de l'Union européenne, ses forces et fragilités, l'influence de ses normes, et les tensions et difficultés qui découlent de la présence grandissante du droit de l'Union au sein des États membres.

Plan de cours :

Introduction : les fondements de l'ordre juridique de l'Union européenne

Première partie : Les sources de l'ordre juridique de l'Union européenne

Chapitre 1. Le droit primaire

Chapitre 2. Les principes généraux du droit de l'Union

Chapitre 3. Les actes unilatéraux de l'Union

Chapitre 4. Les accords externes de l'Union européenne

Seconde partie : LA PLACE SINGULIÈRE DES DROITS FONDAMENTAUX DANS L'ORDRE JURIDIQUE DE L'UNION EUROPEENNE

Troisième partie : Les rapports entre l'ordre juridique de l'Union et les ordres juridiques nationaux

Chapitre 1. La primauté du droit de l'Union européenne

Chapitre 2. L'effet direct du droit de l'Union européenne

Quatrième partie : Les mécanismes garantissant l'effectivité du droit de l'Union

Chapitre 1. La mise en œuvre du droit de l'Union européenne devant le juge de l'Union

Chapitre 2. La mise en œuvre du droit de l'Union européenne par le juge national

Philosophie politique

Nom de l'enseignant : Didier MINEUR

Nombre d'heures : 22H – Semestre 2

Crédits ECTS : 3 ECTS

Code Erasmus : SPR-2A-S4-CM-PHILOPO

DESCRIPTIF

Ce cours vise à resituer les débats contemporains en philosophie politique dans l'histoire de la philosophie. Il est centré sur les remises en cause de la rationalité et du sujet modernes ainsi que sur les tentatives de les rétablir. Il commence par rappeler les principaux aspects du rationalisme moderne, puis évoque les procès de la rationalité moderne (Ecole de Francfort, pensées de Heidegger, de Foucault). Après des séances consacrées à la postmodernité (Lyotard) et à la déconstruction (Derrida), il expose les tentatives de rétablissement de la raison moderne et du sujet pratique, dans l'éthique de la discussion de Apel et Habermas et dans la théorie de la justice de Rawls. Il s'achève enfin sur quelques théories contemporaines de la démocratie qui pour leur part tentent de défendre la démocratie tout en assumant la récusation de la rationalité universelle (Richard Rorty, Chantal Mouffe notamment).

Les politiques économiques

Nom de l'enseignant : Florence DUFROS

Nombre d'heures : 22H – Semestre 2

Crédits ECTS : 3 ECTS

Code Erasmus : SPR-2A-S4-CM-ECO

Généralités

OBJECTIFS

Le cours de Macroéconomie a pour objectif de fournir les outils permettant d'acquérir une connaissance précise et approfondie des théories économiques, depuis l'Ecole Classique jusqu'à l'époque moderne.

Il s'agit de montrer l'évolution de la pensée dans l'analyse économique et la complémentarité des courants théoriques successifs et leurs apports.

Maîtriser les concepts et théories macroéconomiques

Comprendre les modèles macroéconomiques et leurs apports pour analyser l'histoire économique et l'actualité.

Confronter les différentes approches théoriques (apports, limites...)

Acquérir des connaissances et la maîtrise de raisonnements économiques permettant de développer une réflexion sur un sujet / problème économique

DESCRIPTION ET PROGRAMME

Semestre 2 : la monnaie (fonctions économiques, évolution...), politique monétaire, politique de change et taux de change, monnaie unique et intégration économique régionale (zone €)

Modalités du cours et des évaluations

LANGUE D'ENSEIGNEMENT

Français

MODALITÉS D'ENSEIGNEMENT

Cours en présentiel.

Documents d'accompagnement sur Moodle.

VOLUME HORAIRE DU COURS

44 H/an

COEFFICIENT

MODALITÉS D'ÉVALUATION & MODALITÉS DE RATTRAPAGE

S2 : Ecrit : Argumentation sur un sujet de réflexion et de connaissances. (2 h)

Etudiants internationaux (AEP/CEP) : 2 sujets au choix sur le semestre concerné. 20 mns de préparation, 10 mns d'oral (présentation du sujet et questions diverses sur le contenu du cours du semestre)

Bibliographie

A consulter sur Moodle

Contacts

ENSEIGNANT

Florence DUFROS

florence.dufros@sciencespo-rennes.fr

Religion, politique et droit

Nom de l'enseignant : Vincent VALENTIN

Nombre d'heures : 22H - Semestre 2

Crédits ECTS : 3 ECTS

Code Erasmus : SPR-2A-S4-CM-RELPO

DESCRIPTIF

Le cours propose un parcours des rapports entre les religions et le pouvoir politique depuis l'avènement de la modernité, fondée sur leur séparation progressive, jusqu'aux dernières évolutions de la laïcité, en France et dans les démocraties libérales. On étudiera les aspects philosophiques, politiques et juridiques de la question, en insistant sur la manière dont le cadre classique de séparation des églises et de l'Etat est progressivement déstabilisé non seulement par le développement de nouvelles pratiques religieuses mais aussi par une reconfiguration des fondements de l'Etat de droit et de la garantie des droits fondamentaux. L'étude du droit des religions permet l'étude des questions aujourd'hui centrale en philosophie politique et juridique (libéralisme / communautarisme, multiculturalisme, politique de la reconnaissance, etc.).

Nom de l'enseignant : Thomas AGUILERA

Nombre d'heures : 22H - Semestre 1

Crédits ECTS : 3 ECTS

Code Erasmus : SPR-2A-S3-CM-SAP

DESCRIPTIF

Les politiques publiques constituent un élément central de nos sociétés contemporaines. Elles orientent nos comportements quotidiens ; elles régissent les relations entre les citoyens, entre citoyens, élus et administrations, entre des organisations politiques ; elles constituent et régulent les marchés ; elles façonnent les mouvements sociaux.

Longtemps considérées comme des programmes d'action gouvernementaux décidés et mis en œuvre par les Etats, les politiques publiques ont été déconstruites dans le dernier tiers du XXème par les sociologues qui observent trois types de ruptures dans un contexte de crise économique qui a fortement réduit les capacités politiques et financières des Etats dans les années 1970. (1) Les échelles de pouvoir se multiplient : avec les processus de décentralisation, d'eupéanisation et d'internationalisation, l'Etat n'est plus le seul maître des politiques publiques. (2) Ensuite, des acteurs plus divers et plus nombreux interviennent dans la constitution de problèmes publics et dans la conception des politiques publiques : des acteurs privés, associatifs, semi-publics, les citoyens... Les cibles des politiques publiques ne sont pas passives : des groupes se mobilisent et, par l'action collective ou via des dispositifs de participation plus ou moins formalisés, peuvent influencer les politiques publiques. (3) Enfin, l'idée même de *décision* publique est remise en cause : les politiques publiques sont plus issues de processus chaotiques conflictuels que de grandes décisions présentées comme rationnelles.

Tous ces changements ont poussé les sociologues à ne plus parler simplement des activités de *gouvernement* (faisant référence à l'ensemble des activités de prise et d'imposition de décision, d'arbitrage, d'agrégation d'intérêts et de régulation de conflits de façon verticale) mais aussi de *gouvernance* (processus de coordination d'acteurs divers dans une dimension plus horizontale). Les spécialistes des *politiques publiques* préfèrent dorénavant parler d'*action publique* et adoptent une posture sociologique distincte des approches des juristes et des praticiens. Le cours rend compte de ces changements dans la façon dont les sociétés sont gouvernées et régulées, en concevant l'action publique comme une action collective, multiniveaux et conflictuelle. Le cours présente les auteurs fondamentaux en science politique et en sociologie, mobilise des exemples français, européens et internationaux, sur des secteurs variés de politiques publiques.



Sociologie des territoires dans la globalisation

Nom de l'enseignant : Thomas AGUILERA

Nombre d'heures : 22H – Semestre 2

Crédits ECTS : 3 ECTS

Code Erasmus : SPR-2A-S3-CM-SOCIO

DESCRIPTIF

Dominantes disciplinaires : sociologie, science politique, économie, géographie, anthropologie

Mots-clés : territoires, globalisation, capitalismes, européanisation, gouvernement, frontières, villes, conflits, gangs, tourisme, extractivisme, pandémie

Présentation générale du cours : Ce cours prend un double parti. Tout d'abord, il s'agit d'aborder la question des territoires sous l'angle des sciences sociales. S'il s'agit bien d'un cours de sociologie (politique), il adopte volontiers une approche interdisciplinaire en ouvrant des perspectives avec la géographie, l'anthropologie, l'économie ou les relations internationales. Ensuite, il situe cette sociologie des territoires au cœur des dynamiques de globalisation : les processus de territorialisation, globalisation, européanisation, reterritorialisation sont inextricablement liés et doivent être étudiés conjointement, à différentes échelles et sur diverses temporalités. Loin d'avoir produit des sociétés déterritorialisées, fluides ou encore « digitales », les processus de globalisation ont même renforcé les logiques territoriales : les échelles nationales se recomposent, les mobilités et les dynamiques du capitalisme restent territorialement ancrées, l'extension de la société du numérique est corrélée avec la multiplication des mobilités des biens et des hommes. Enfin, si les Etats-nations restent des centres politiques de premier ordre et continuent d'assurer les processus d'intégration et la mise en œuvre de politiques publiques, certains territoires semblent pourtant échapper, parfois, au moins temporairement, à leur emprise, avec certains groupes sociaux et économiques qui développent des espaces plus ou moins autonomes en marge des dispositifs de mise en connaissance et de contrôle. Ce cours présentera les travaux de sciences sociales en France et à l'international abordant ces enjeux, en mobilisant des exemples dans le monde entier, tout en prenant en compte la « crise » sanitaire récente sous l'angle de ses dimensions territoriales et politiques.

Sociopolitique de la Chine contemporaine

Nom de l'enseignant : Florent VILLARD 费南

Nombre d'heures : 22H – Semestre 2

Crédits ECTS : 3 ECTS

Code Erasmus : SPR-2A-S4-CM-CHINE

DESCRIPTIF

Ouvert à tous les étudiants de 2A, ce cours s'inscrit dans le cadre du « parcours mondes chinois » de l'IEP. Il est fortement recommandé pour ceux qui souhaiteraient partir en Chine en 3ème année. Adapté à un public LV2 ou LV3 chinois (de nombreux termes en chinois seront introduits pendant le cours), il est aussi accessible aux étudiants non sinisants. Au cours des 11 séances, nous proposerons une introduction thématique et critique des sociétés contemporaines du monde chinois dans leurs diversités (RPC, Hong Kong, Taiwan, diaspora). A la suite d'une introduction épistémologique sur notre rapport historique à la Chine et les conditions de production d'un savoir (et d'un discours) sur la Chine dans les sociétés euro-américaines, nous consacrerons la première partie à une histoire politico-culturelle de la République Populaire de Chine (1949-2018). La seconde partie sera composée de séances centrées sur les institutions, les idéologies et la gouvernance de la Chine sous le mandat de Xi Jinping. Nous réserverons ensuite notre troisième grande partie à des espaces sociaux, culturels, géographiques et politiques qui nous donneront à voir la très grande hétérogénéité des mondes chinois ainsi que les enjeux géopolitiques et idéologiques associés à cette diversité. Nous traiterons et discuterons chaque semaine d'un thème en lien avec une actualité culturelle, sociale ou politique relativement récente, en ayant le souci de dévoiler les éléments de contexte indispensables à sa compréhension. Les thèmes traités seront choisis non seulement en fonction de critères pédagogiques (ils serviront de prétextes pour présenter des éléments de la culture et de l'histoire des mondes chinois) mais aussi au regard de leur importance pour la Chine et le reste du monde. Nous serons attentifs à inscrire les problématiques chinoises dans un cadre global et transnational.

Cours de quatrième année

Design des politiques publiques

Nom de l'enseignant : Mélissa PORTILLA

Nombre d'heures : 22H - Semestre 1

Crédits ECTS : 3 ECTS

Code Erasmus : SPR-M1-S5-CM-DPP

Nom de l'enseignant : Adeline THOBIE

Nombre d'heures : 22H – Semestre 2

Crédits ECTS : 3 ECTS

Code Erasmus : U2ETR29U

DESCRIPTIF

L'objectif du cours est d'étudier comment le droit préserve et encadre le jeu concurrentiel afin d'assurer une compétition économique loyale entre l'ensemble des acteurs et de protéger, plus globalement, les consommateurs et l'intérêt général.

C'est tout l'objet du droit de la concurrence, matière hybride, au carrefour du droit privé et public, ainsi que du droit interne, européen et international (liberté de concurrence ; liberté d'entreprendre ; liberté de circulation des personnes, capitaux et marchandises). Le droit de la concurrence vise à protéger tant les intérêts privés des entreprises que l'intérêt général du marché.

La protection de l'entreprise relève essentiellement du droit interne. Le droit de la concurrence se décline ici en un « droit des concurrents » (aspect micro-économique). Ce droit s'intéresse ici aux relations entre les acteurs économiques et vise à imposer des comportements respectueux de la libre concurrence. Moraliser, réguler, encadrer : voici les objectifs du droit des concurrents. Pour ce faire, des actions spécifiques (concurrence déloyale – pratiques restrictives – transparence) ont été spécialement créées afin de sanctionner les dérives. Ces actions viennent ainsi utilement compléter les dispositifs existants en droit des contrats ou en droit de la responsabilité.

La protection du marché, quant à elle, est organisée par le droit européen et français. Le droit de la concurrence se mue ici en un « droit des marchés concurrentiels » (aspect macro-économique). L'objectif est ici de veiller au maintien d'une concurrence libre afin d'assurer plus largement l'intérêt général (pratiques anticoncurrentielles – concentrations économiques – interventions publiques)

10 thèmes fondamentaux sont abordés en cours et au travers de cas pratiques :

L'action en concurrence déloyale

La concurrence légalement ou contractuellement encadrée

La transparence des pratiques : conditions générales de vente, facturation et délais de paiement

Les pratiques tarifaires déloyales entre entreprise : contrôle des prix

Les pratiques restrictives de concurrence

Les concentrations et le contrôle de la puissance d'achat

Les ententes entre entreprises

Les abus de position dominante

Les abus de dépendance économique

Les aides d'état

Objectifs d'apprentissage :

Le cours dispensé permettra aux étudiants d'atteindre les objectifs suivants :

1°/ Objectifs de fond :

Définir et maîtriser les notions clefs ;



Distinguer ce qui relève de la protection de l'entreprise et ce qui relève de la protection du marché ;

Connaître les différentes autorités de contrôle et de régulation et s'initier aux pouvoirs d'enquêtes, de contrôle et de sanction de l'Autorité de la concurrence et de la commission européenne.

2°/ Objectifs de méthode :

Résoudre un cas pratique en appliquant le syllogisme juridique, c'est-à-dire en mobilisant des règles juridiques précises pour répondre à une problématique donnée ;

Construire une argumentation juridique en mobilisant des règles de droit ;

Décrypter un arrêt de la Cour de cassation, du Conseil d'État et de la Cour de Justice de l'Union Européenne ;

Décrypter une décision de l'Autorité de la concurrence.

3°/ Objectifs généraux :

Approfondir ses connaissances en droit des obligations (contrat et responsabilité) ;

Renforcer sa culture juridique en étudiant une matière située au cœur de la vie en société et de la vie économique ;

Renforcer sa culture économique.

Relation du cours avec le cursus Sciences Po :

Le droit de la concurrence a toute sa place dans la formation pluridisciplinaire dispensée à Sciences Po. Ce cours vise à donner une culture juridique située par l'étude d'une discipline au cœur de la vie en société et de la vie économique. Ce cours invite plus largement à tisser des liens avec d'autres matières juridiques (comme le droit public et le droit européen) ou extra-juridiques (notamment l'économie et la politique), tout en apportant un éclairage nouveau sur des notions abordées par d'autres cours, telles que le libéralisme, les prérogatives régaliennes et européennes (interventionnisme ; contrôle du marché), le contrat, la responsabilité civile, etc. L'étude du droit de la concurrence illustre ainsi l'absence de frontière étanche entre les disciplines et contribue à la compréhension de l'organisation du monde qui nous entoure.

Prérequis

Il convient d'avoir un minimum de culture juridique pour aborder ce cours (hiérarchie des sources, organisation judiciaire). Il serait bienvenu d'avoir suivi le cours de droit des contrats et éventuellement celui de droit des affaires.

BIBLIOGRAPHIE NON EXHAUSTIVE :

M. CAILLOT, M. DEPINCE, D. MAINGUY, Droit de la concurrence, Litec, 3e éd., 2019.

E. COMBE, La concurrence, préf. L. Boone, PUF, 2021.

A. et G. DECOcq, Droit de la concurrence, Droit interne et droit de l'Union européenne, LGDJ, 8e éd., 2019.

M.-A. FRISON-ROCHE et J.-Chr. RODA, Droit de la concurrence, 2e éd., Dalloz, coll. Précis, 2022.

C. NOURISSAT et B. De CLAVIERE-BONNAMOUR, Droit de la concurrence - Libertés de circulation, DALLOZ, coll. Hypercours, 6e éd., 2020.

J.- Chr. RODA, Droit de la concurrence, Dalloz, coll. Mémento, 2019.

L. VOGEL, Droit européen des affaires, 2e éd., Dalloz, coll. Précis, 2019.



Droit des contentieux publics

Nom de l'enseignant : Bruno TILLY

Nombre d'heures : 22H – Semestre 1

Crédits ECTS : 3 ECTS

Code Erasmus : SPR-M1-S5-CM-DTCONT

DESCRIPTIF

Cet enseignement consacré aux contentieux publics a pour vocation de consolider les connaissances des étudiants qui envisagent, à terme, une carrière dans le secteur public ou judiciaire. Dans le cadre de cet enseignement, il s'agira d'approfondir le contentieux administratif et d'aborder également le contentieux constitutionnel, la procédure contentieuse devant la Cour européenne des droits de l'homme et devant la Cour de justice de l'Union européenne.

Droit et finances des collectivités territoriales

Nom de l'enseignant : Gil DESMOULIN

Nombre d'heures : 22H – Semestre 2

Crédits ECTS : 3 ECTS

Code Erasmus : SPR-M1-S6-CM-DTCOLL

DESCRIPTIF

Le cours de droit et finances des collectivités territoriales remplace le cours de contentieux administratif.

Cet enseignement permet de présenter les problématiques juridiques fondamentales du droit des collectivités territoriales françaises en mettant l'accent sur le droit de la décentralisation tel qu'il s'est construit depuis 1982. Il s'agit par ailleurs d'aborder les grands enjeux des finances publiques territoriales, ces dernières constituant le socle de l'action des pouvoirs locaux.

Contenu du cours :

Le début du cours permettra d'aborder l'évolution des pouvoirs locaux de l'Ancien régime jusqu'à la réforme territoriale actuelle en passant par la décentralisation de 1982 et l'acte II de la décentralisation initié en 2003. Les dernières évolutions législatives et réglementaires seront mises en perspective.

Par la suite, et dans un premier temps, l'enseignement portera sur le droit de la décentralisation qui implique l'étude des modalités de désignation des instances locales, du fonctionnement des conseils élus, du statut des élus locaux.

Une place particulière sera consacrée aux compétences des collectivités territoriales et aux conditions d'exercice de la démocratie locale. Dans un second temps, seront abordées les



Droit international du commerce

Nom de l'enseignant : Alan HERVÉ

Nombre d'heures : 22H – Semestre 2

Crédits ECTS : 3 ECTS

Code Erasmus : SPR-M1-S6-CM-DIC

DESCRIPTIF

PREMIERE PARTIE : UN SYSTEME COMMERCIAL MULTILATERAL EN VOIE D'IMPLOSION ?

Chapitre 1 : L'Organisation mondiale du commerce (OMC)

Section 1 : La Charte constitutive de l'OMC

Section 2 : La structure institutionnelle et le fonctionnement de l'OMC

Section 3 : Une organisation quasi-universelle

Section 4 : Les principales fonctions de l'OMC : un forum permanent de négociation et de règlement des différends

Chapitre 2 : La gouvernance du commerce international par un corps de règles unifiées

Section 1 : La clause de la nation la plus favorisée (CNPF) et le traitement national (TN) : principes cardinaux du GATT/OMC

§1. Présentation des principes

§2. Les différentes exceptions et tempéraments

Section 2 : les accords de l'OMC

§1. Le GATT de 1994 et les principaux accords y annexés

§2. L'Accord général sur le commerce des services (AGCS)

§3. L'Accord sur les droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC)

§4. L'Accord sur les marchés publics (AMP) révisé

Section 3 : Le mécanisme de règlement des différends

§1. Une procédure interétatique

§2. Une procédure conjuguant le droit et la diplomatie

§2. Une procédure sophistiquée destinée à garantir la mise en conformité

Section 4 : Les effets internes limités du droit de l'OMC (exemple de l'Union européenne)

§1. L'absence d'effet direct des règles de l'OMC

§2. Les tempéraments à l'absence d'effet direct

Chapitre 3 : La crise de l'OMC

Section 1 : Une diplomatie commerciale multilatérale en panne

Section 2 : L'affaiblissement du système de règlement des différends

Section 3 : Une organisation prisonnière des tensions sécuritaires et géopolitiques

Section 4 : Adapter l'OMC aux nouvelles réalités du commerce international ?

DEUXIEME PARTIE : LA MULTIPLICATION DES ACCORDS COMMERCIAUX BILATERAUX

Chapitre 1 : La nouvelle vague des accords commerciaux bilatéraux

Chapitre 2 : La diversité des ACR

Section 1 : Un champ d'application à géométrie variable

Section 2 : Concurrence et rivalité entre les modèles conventionnels

Chapitre 3 : L'approche européenne du libre-échange

Section 1 : Une politique conventionnelle de l'UE ancienne et dynamique

Section 2 : Caractéristiques du modèle conventionnel libre-échangiste de l'UE

- Libéralisation du commerce des marchandises et des services
- Une approche particulière de certains sujets : le cas du commerce électronique
- La dimension extra-commerciale des ALE de l'Union : le cas des chapitres sur le développement durable

TROISIEME PARTIE : GOUVERNER LE COMMERCE INTERNATIONAL PAR L'UNILATERALISME

Chapitre 1 : Le recours traditionnel aux mesures unilatérales pour réguler les échanges (exemple européen)

Section 1 : Les mesures de mise en conformité avec les engagements internationaux (législations et mesures douanières)

Section 2 : Les mesures autorisées au titre des engagements internationaux

§1. Les mesures de défense commerciale

§2. Les préférences tarifaires (l'exemple du système de préférence de l'UE)

§3. La mise en œuvre des sanctions autorisées par l'ORD

Chapitre 2 : L'émergence d'un néo-unilatéralisme dans le domaine du commerce international (exemple européen)

Section 1 : Définition du néo-unilatéralisme

Section 2 : Manifestation du néo-unilatéralisme

- La législation de filtrage des investissements étrangers
- La mise en place d'un mécanisme d'ajustement carbone aux frontières
- La régulation européenne des chaînes de valeur (lutte contre la déforestation, interdiction de commercer des produits issus du travail forcé, projet de directive sur le devoir de vigilance)

Droit international public

Nom de l'enseignant : Alan HERVÉ

Nombre d'heures : 22H – Semestre 1

Crédits ECTS : 3 ECTS

Code Erasmus : SPR-M1-S5-CM-DIP

DESCRIPTIF

Leçon 1 – Le droit international public, définition, origines et évolutions

- Qu'est-ce que le droit international public ?
- Quelles sont les origines du droit international public ?
- Existe-t-il réellement un droit international ?

Pour aller plus loin :

- Pacte de la Société des Nations : <http://mjp.univ-perp.fr/traites/sdn1919.htm>
- Charte des Nations Unies : <http://www.un.org/fr/charter-united-nations/>



- R. Aron, Paix et guerre entre les nations, 1962, Calman-Levy
- N. Bermann, Passions et ambivalences. Le colonialisme, le nationalisme et le droit international, Pedone, 2008.
- O. Corten, Le discours du droit international, pour un positivisme critique, Pedone, 2009
- M. Delmas-Marty, Le Relatif et l'Universel. Les Forces imaginantes du droit, Seuil, 2004
- D. Kennedy, Nouvelles approches du droit international, Pedone, 2009
- E. Jouannet, Le droit international libéral-providence : Une histoire du droit international, Bruylant, 2011
- Voir : M. Chemillier-Gendreau : quel droit international dans un monde globalisé ?, conférence de l'ADIF, 2015, disponible sur You Tube : <https://youtu.be/y18AwoqyOKM>
- Voir : M. Delmas-Marty, La mondialisation du droit : vers une communauté de valeur, video disponible sur le site de l'ENS de Lyon : https://www.canalutv/video/ecole_normale_superieure_de_lyon/la_mondialisation_du_droit_vers_une_communaute_de_valeurs_mirelille_delmas_marty.6766
- Voir aussi les cours en ligne des Nations Unies sur l'introduction au droit international : <http://legal.un.org/avl/lis/internationallaw.html#>

PREMIERE PARTIE : LES ACTEURS DU DROIT INTERNATIONAL

Leçon 2 : L'Etat : sujet originaire du droit international

1. Les éléments à caractère objectif
 - 1.1 Le territoire de l'Etat
 - 1.2 Une population
 - 1.3 Un Gouvernement
 2. L'élément à caractère subjectif : La reconnaissance de l'Etat
 3. La formation de l'Etat
 - 3.1. L'indépendance par le biais d'une décolonisation : le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et le principe de l'uti posseditis
 - 3.2. La création d'un Etat en dehors de la colonisation
 - 3.2.1 La sécession
 - 3.2.2 La dissolution de l'Etat
- Pour aller plus loin :
- Résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies du 14 décembre 1960, Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux (résolution 1514 XV)
 - Mémoire de Budapest de 1994 : https://en.wikisource.org/wiki/Ukraine._Memorandum_on_Security_Assurances
 - Avis consultatif de la Cour internationale de justice dans l'affaire sur le Sahara Occidental, 16 octobre 1975 (texte par lequel l'Ukraine renonce à l'arme nucléaire en échange du respect de sa souveraineté et de son intégrité territoriale), disponible à l'adresse : https://www.msz.gov.pl/en/p/wiedenobwe_at_s_en/news/memorandum_on_security_assurances_in_connection_with_ukraine_s_accession_to_the_treaty_on_the_npt
 - Avis consultatif de la Cour internationale de justice dans l'affaire sur les conséquences juridiques de l'édification d'un mur dans le territoire palestinien occupé (voir en particulier les § 88 et 156 de l'avis), <https://www.icj-cij.org/files/case-related/131/131-20040709-ADV-01-00-FR.pdf>
 - Avis consultatif de la Cour internationale de justice sur la conformité au droit international de la déclaration d'indépendance du Kosovo : avis consultatif du 22 juillet 2010 disponible à l'adresse : <https://www.icj-cij.org/files/case-related/141/141->

- « Le droit international n'autorise pas l'indépendance de la Catalogne », Jacobo Rios-Rodriguez, Le Monde, 2 octobre 2017

Leçon 3 : La souveraineté de l'Etat

1. L'étendue de la souveraineté

1.2 L'expression interne : la compétence territoriale de l'Etat

1.2.1 L'exclusivité de la compétence territoriale

1.2.2 Les exceptions limitées à la compétence territoriale

1.2.3 Le problème de l'extraterritorialité

1.3 La compétence personnelle de l'Etat

1.3.1 La compétence sur les personnes physiques

1.3.2 La compétence sur les personnes morales

2. La protection de la souveraineté : le principe de non-intervention (voir aussi de noningérence)

Pour aller plus loin :

- L'histoire du droit international et du rôle de la souveraineté, Librairie audiovisuel des Nations Unies, Alain Pellet : <http://legal.un.org/avl/lis/states.html#>

- Colloque de Rennes de la Société française de droit international (SFDI), Les compétences de l'Etat en droit international, Pédone, 2006

- P. Lellouche, C. Berger, rapport d'information de l'Assemblée nationale sur l'application extraterritoriale du droit, 5 octobre 2016, disponible à l'adresse : <http://www.assembleenationale.fr/14/pdf/rap-info/i4082.pdf>

- Jean-Michel Quatrepoint, « Au nom de la loi », Le Monde Diplomatique, janvier 2017, p1, 22 et 23, disponible en accès libre à l'adresse : <https://www.mondediplomatique.fr/2017/01/QUATREPOINT/56965>

Leçon 4 : L'organisation internationale : sujet à compétences spécialisées

Point introductif : Le phénomène des organisations internationales

- L'institutionnalisation contemporaine des relations internationales

- Typologie des organisations internationales

1. La formation et l'existence de l'organisation internationale

1.1 L'acte constitutif de l'organisation

1.2. La structure institutionnelle de l'organisation

1.2.1 Les membres de l'organisation

- Les Etats comme « seuls » véritables membres de l'organisation

1.2.3 Les procédures d'accession et de retrait de l'organisation

1.2.4 Les droits et les obligations des membres de l'organisation

1.3 Les organes de l'organisation

2. Les compétences de l'organisation

2.1 La personnalité juridique

2.1.1 La personnalité juridique interne

2.1.2. La personnalité juridique internationale

2.2 Le principe d'attribution des compétences

2.1.1 Les règles de spécialité et de délimitation

2.1.2 Les compétences implicites

2.3. Les différents types de compétence

2.3.1 Les compétences normatives

2.3.2 Les compétences opérationnelles

Pour aller plus loin :

- E. Lagrange, J.-M. Sorel, Traité des organisations internationales, LGDJ, 2013

- Charte des Nations Unies : <http://www.un.org/fr/charter-united-nations/>

- Cour internationale de justice, 11 mai 1949, avis consultatif Réparation des dommages subis au service des Nations Unies – Comte Bernadotte », spécialement les pages 178-185, disponible à l'adresse : <https://www.icj-cij.org/files/casereLATED/>



4/004-19490411-ADV-01-00-FR.pdf

- Cour internationale de justice, 8 juillet 1996, Licéité de l'utilisation des armes nucléaires par un Etat dans un conflit armé (avis OMS), spéc. §25, disponible à l'adresse <https://www.icj-cij.org/files/case-related/93/093-19960708-ADV-01-00-FR.pdf>.

- Assemblée générale des Nations Unies, 16 septembre 2005, résolution n°60/1 document final du sommet mondial de 2005

Leçon 5 : Les personnes privées, sujets à compétences réduites du droit international

1. Les droits protégés

1.1. Le droit international comme terre d'élection des droits de l'homme

1.2 Le droit international comme terrain d'affirmation de droits de nature économique

2. La diversité des mécanismes de protection

§1. La protection diplomatique

§2. Les mécanismes actionnés par les individus

Pour aller plus loin :

- Colloque de Rennes de la Société française de droit international (SFDI), Les compétences de l'Etat en droit international, Pédone, 2016

- Olivier de Frouville, Affaire Ahmadou Sadio Diallo (République de Guinée c. République démocratique du Congo). Exceptions préliminaires : le roman inachevé de la protection diplomatique, Annuaire français de droit international (2005), 2007, pp. 291-327, disponible à l'adresse : https://www.persee.fr/doc/afdi_0066-3085_2007_num_53_1_3980

- José Alvarez, An Introduction to the Evolving International Investment Regime, disponible à l'adresse: http://legal.un.org/avl/ls/Alvarez_IEL_video_1.html

SECONDE PARTIE : LA FORMATION DU DROIT INTERNATIONAL

Leçon 6 : Les règles conventionnelles (1) : formation et terminaison des traités internationaux

1. La formation du traité

1.1 La négociation

1.1.1 La négociation

1.1.2 Authentification et Signature

1.2 La conclusion des traités

1.3 L'Entrée en vigueur

1.3.1 Principes généraux

1.3.2 Les réserves aux traités

1.3.2.1 L'Admissibilité des réserves

1.3.2.2 Effets des réserves

2. La fin du traité

2.1 La révision de la norme conventionnelle

2.1.1 Procédures de révision

2.1.2 Effets des révisions

2.2 L'extinction de la norme conventionnelle

Pour aller plus loin :

- Convention de Vienne sur le droit des traités, 23 mai 1969, disponible à l'adresse : <https://treaties.un.org/doc/publication/unts/volume%201155/volume-1155-i-18232-french.pdf>

- Commission du droit international, Guide de la pratique sur les réserves aux traités, 63ème session (2011), disponible à l'adresse :

http://legal.un.org/ilc/texts/instruments/french/draft_articles/1_8_2011.pdf

- Ressources de la librairie audiovisuelle des Nations Unies sur le thème des traités internationaux : <http://legal.un.org/avl/ls/lawoftreaties.html>.

Exemple des traités modernes :

- Convention de l'UNESCO de 2005 sur la protection de la diversité culturelle



(<http://www.unesco.org/new/fr/culture/themes/cultural-diversity/culturalexpressions/the-convention/convention-text/>)

- Traité sur le commerce des armes de 2013 (<https://unoda-web.s3-accelerate.amazonaws.com/wp-content/uploads/2013/06/Fran%C3%A7ais1.pdf>)

- Accord de Paris de 2015 sur le climat :
https://unfccc.int/sites/default/files/french_paris_agreement.pdf

Leçon 7 : Les règles conventionnelles (2) : effets des traités internationaux

1. L'interprétation des traités
2. Effets des traités à l'égard des parties contractantes : pacta sunt servanda
3. Effets des traités à l'égard des tiers
 - 3.1. Principe général : inopposabilité des traités à l'égard des États tiers
 - 3.2 Exception à la relativité des traités (ou les traités objectifs)
 - 3.2.1 L'application des traités aux États tiers en raison de leur consentement
 - 3.2.2 L'application des traités aux États tiers en raison de la nature objective du texte conventionnel (erga omnes)
4. Effets dans l'ordre juridique interne

Leçon 8 : Les règles non conventionnelles du DIP

1 La coutume

- La coutume comme facteur de stabilisation de la règle de droit
- La coutume comme facteur de modification de la règle de droit

1.1. Définition de la coutume

1.1.1 Éléments d'ordre généraux

1.1.2 Éléments constitutifs de la coutume

- l'élément matériel : des précédents répétés

- L'existence de l'opinio juris

1.2 Régime juridique de la coutume

2. Les principes généraux du droit

3. Les actes unilatéraux

3.1 Les actes unilatéraux des États

3.2 Les actes unilatéraux des organisations internationales

3.2.1 Actes ayant des effets internes à l'intérieur de l'organisation

3.2.2 Actes ayant des effets à l'égard des États membres

3.2.3 A l'égard des tiers

4. Les actes concertés non conventionnels (soft law)

5. Les règles subsidiaires de droit international

5.1. La jurisprudence

5.2. La doctrine

6. Le jus cogens

Pour aller plus loin :

- Cour permanente internationale de justice (CPIJ), 7 sept. 1927, disponible à l'adresse :

https://www.icj-cij.org/files/permanent-court-of-internationaljustice/serie_A/A_10/30_Lotus_Arret.pdf.

- Cour internationale de justice, République fédérale allemande c. Danemark, affaire du plateau continental de la mer du nord, <https://www.icj-cij.org/fr/affaire/51>, spécialement §§ 76 et 77, p. 44

- Cour internationale de justice, affaire Allemagne c. Italie, arrêt du 3 février 2012 :

<https://www.icj-cij.org/fr/affaire/143> (sur les concepts de coutume et de jus cogens)

TROISIEME PARTIE : LA MISE EN OEUVRE DU DROIT INTERNATIONAL

Leçon 9 : La responsabilité internationale

1. Les éléments constitutifs de la responsabilité

1.1 Le fait générateur : origine de la responsabilité internationale

1.1.2 L'attribution du fait à un sujet de droit international (l'auteur de l'acte)



- Les faits imputables à l'Etat

- Les faits imputables à des personnes privées

1.1.2 L'existence d'un fait internationalement illicite

- L'obligation de l'illicéité

- Les circonstances excluant l'illicéité

1.2 Le préjudice (ou dommage)

1.3 Le lien de causalité

2. Les conséquences de la responsabilité

2.1 Le déclenchement de l'action en responsabilité

2.2 L'obligation de réparer le préjudice

3. Les modalités (formes) de la réparation

3.1 La restitution en nature

3.2 La réparation par équivalence : l'indemnisation

3.3 La satisfaction

Pour aller plus loin :

- Projet d'articles sur la responsabilité de l'Etat pour fait illicite, Commission du droit international, 2001, <http://hrlibrary.umn.edu/instree/Fwrongfulacts.pdf>

Leçon 10 : Les sanctions internationales

1. Les contre-mesures ou les sanctions étatiques du droit international

2. Sanctions et organisations internationales

Leçon 11 : le règlement des différends internationaux

1. Le règlement non juridictionnel des différends

2. L'arbitrage

3. Le règlement juridictionnel des différends : la juridictionnalisation du droit international – le cas de la Cour internationale de justice

Pour aller plus loin :

- Entretien avec R. Abraham, président de la Cour internationale de justice :

http://legal.un.org/avl/ls/Abraham_CT_video_1.html

- Cour internationale de justice, sortir de l'impasse diplomatique, émission diffusée sur France culture le 2 mai 2016, disponible à l'adresse :

<https://www.franceculture.fr/emissions/culturesmonde/and-justice-all-14-courinternationale-de-justice-sortir-de-l-impasse>.

Droit matériel de l'Union Européenne

Nom de l'enseignant : Alan HERVÉ

Nombre d'heures : 22H – Semestre 2

Crédits ECTS : 3 ECTS

Code Erasmus : SPR-M1-S6-CM-DMUE

DESCRIPTIF

L'étude du droit européen ne saurait aujourd'hui se limiter à la présentation de l'histoire de la construction européenne et de ses institutions. Il importe également de s'intéresser au contenu du droit, ce que l'on appelle le droit matériel. Ce droit se définit en quelque sorte par opposition au droit institutionnel, qui décrit pour sa part les institutions et le fonctionnement de la prise de décision. L'analyse du droit matériel porte en effet sur le fond du droit, encore appelé les règles de droit substantiel. Les règles de droit matériel peuvent d'abord être identifiées dans les traités eux-mêmes mais également dans les règles de droit dérivé, produites par les institutions, et la jurisprudence de la Cour de justice de l'Union européenne.

Le champ d'intervention du droit de l'Union n'a eu de cesse de s'élargir et, alors qu'il se concentrait initialement sur le marché intérieur, il en est progressivement venu à s'intéresser à des matières qui ont longtemps été considérées comme étant purement nationales. Il en va ainsi par exemple de la matière pénale ou encore du droit d'asile. Ce faisant ce droit est aujourd'hui marqué par une grande hétérogénéité qui n'est que partiellement compensée par le fait que certains principes fondateurs tentent d'en assurer la relative cohérence tel que le principe de non-discrimination ou la logique de proportionnalité.

Compte tenu d'impossibilité de présenter les règles de droit matériel de façon exhaustive, le cours se propose de s'appuyer sur la dynamique du droit de l'Union. La démarche ici proposée pour objet de revenir sur les bases initiales du droit de l'Union, qui au départ de la construction communautaire et européenne est un droit essentiellement économique. Le droit de l'Union a d'abord été un droit économique, centré sur la régulation de l'activité des entreprises de production et de distribution, destiné à abolir les barrières étatiques aux échanges intracommunautaires. Il ne s'est d'abord intéressé aux personnes qu'en tant que travailleurs, c'est-à-dire en tant qu'agent de production. Les libertés, y compris les libertés fondamentales, ont été appréhendées sous l'angle essentiellement économique. **En somme, qu'on le déplore ou qu'on s'en félicite, le droit matériel de l'Union a d'abord été un droit du marché.** Cela n'empêche pas cependant, la présence de considération fortement politiques. La mise en place du marché intérieur est en effet un projet politique, de même que celle de l'euro. L'une des problématiques au cœur de ce cours sera d'ailleurs de déterminer si le droit matériel de l'Union s'est aujourd'hui affranchi, au moins partiellement, de ce fondement économique et marchand. Il demeure en tout état de cause encore très imprégné de cette logique initiale à savoir un droit au service du décloisonnement des frontières étatiques et de la construction d'un espace économique (Première partie).

Toutefois, la réalisation de cette intégration économique a nécessité de mettre en place des règles extra-économiques dont l'objet initial était de garantir une harmonisation des règles de droit applicables au sein de cet espace économique. Des règles de protection se sont ainsi peu à

peu affirmées dans des domaines tels que l'environnement, le social ou encore, dans la période plus récente, le numérique comme en témoigne l'émergence d'un droit européen de la protection des données personnelles. **C'est ce droit de protection au sein de cet espace économique intégré que nous présenterons en seconde partie.**

Enfin, des règles détachées de la seule logique marchande se sont développées au point d'être consacrées en tant que politique à part entière. Un espace de liberté, de sécurité et de justice se développe ainsi bon an mal an et a même progressé formidablement ces dernières années, les États et les institutions constatant que cet édifice de libre circulation nécessitait, pour être viable, de franchir un nouveau saut dans l'intégration pour l'étendre à des matières jusque-là considérées comme étant par nature aux États (politique de l'immigration et de l'asile, politiques pénales...). **Ce dernier titre nous permettra de constater les mutations actuelles du droit matériel de l'Union et de vérifier si celui-ci a vocation à s'affranchir réellement de ses fondements économiques (Titre 3).**

Nom de l'enseignant : Audrey LEBOIS

Nombre d'heures : 22H – Semestre 2

Crédits ECTS : 3 ECTS

Code Erasmus : SPR-M1-S6-CM-DADV

Droits fondamentaux

Nom de l'enseignant : Vincent VALENTIN

Nombre d'heures : 22H – Semestre 1

Crédits ECTS : 3.5 ECTS

Code Erasmus : SPR-M1-S5-CM-DTFX

DESCRIPTIF

Dans ce cours nous abordons de manière très classique les fondements théoriques, le système des garanties et le régime des droits fondamentaux. Une place importante est faite aux soubassements philosophiques des droits et aux débats contemporains, concernant notamment les contours de la notion d'ordre public.

Economie de l'État Providence

Nom de l'enseignant : Yann LE FLOC'H

Nombre d'heures : 22H – Semestre 2

Crédits ECTS : 3 ECTS

Code Erasmus : SPR-M1-S6-CM-ECO

DESCRIPTIF

Ce cours vise à dessiner les contours du rôle de l'Etat et de la sécurité sociale en France dans leur rôle d'organisation de la solidarité nationale, de garantie de la justice sociale et d'assurance contre les risques économiques (chômage, pauvreté, âge, maladie...). Alors qu'on le décrit régulièrement comme en crise, l'Etat-providence continue de susciter des attentes fortes qui nécessitent la redéfinition permanente du contrat social, au-delà du simple pilotage budgétaire. Après avoir dressé un historique et défini les principes qui fondent la protection sociale en France, ce cours permettra d'analyser le périmètre, la philosophie et les réformes successives de l'action de l'Etat-providence, sous l'angle de la science économique. L'analyse approfondie des relations monétaires entre l'Etat et les ménages, et la comparaison avec les systèmes sociaux de pays voisins permettra de donner des clés de lecture pour aborder des questions sociétales actuelles : taxation de l'héritage, revenu universel, fiscalité environnementale, réforme des institutions etc ...

Économie des médias

Nom de l'enseignant : Patrick LE FLOCH

Nombre d'heures : 22H – Semestre 1

Crédits ECTS : 3 ECTS

Code Erasmus : SPR-M1-S5-CM-ECOMED

Environmental politics

Nom de l'enseignant : Pierre WOKURI

Nombre d'heures : 22H – Semestre 1

Crédits ECTS : 3.5 ECTS

Code Erasmus : SPR-M1-S5-CM-ENVP

DESCRIPTION

In the introduction to his book "The Environment. From Surplus to Scarcity", sociologist Allan Schnaiberg, after briefly listing "the environmental problems of the 1970s", raises three key questions "How has "society " generated these environmental problems? How has "society" responded to such problems in the recent and distant past? What are the long-term social options for responding to future resource problems?" This threefold question structures the course Environmental Politics, organized in four sections:

Part 1: Defining, explaining and understanding environmental politics

Part 2: Actors and Interests

Part 3: Institutions and Policies

Part 4: Bargaining over the Environment

Across these four sections, this course aims to introduce you to environmental politics and policies through a variety of social sciences approaches and case studies from a diversity of contexts. The teaching is conducted in the form of lectures, seminars and group work.

Course description	
<p>Learning Objectives What will you learn? (subject specific and transferable skills)</p>	<p>The aim of the course is for you to understand the political challenges that environmental issues pose to societies and political systems across the world, as well as to systems of governance at different levels. We will discuss what makes environmental issues so contentious and so difficult to address, as well as who are the 'winners' and 'losers' (most affected countries, communities, and social classes). To do so, this course deals with the relationship between states, international organizations, the scientific community, and non-governmental actors (e.g. the environmental movement and companies) as well as the role of these different actors in intergovernmental climate change negotiations, international regimes, transnational environmental regulations and the political economy.</p>
<p>Learning Outcomes</p>	<p>By the end of the course, students will be expected to have:</p>



<p>Gradings and Assessments</p>	<p>1. You must choose between the two following assessments (60%)</p> <p>1 2-3 pages Research proposal: This proposal should 1) identify a clear empirical puzzle and 2) propose a research strategy for solving this puzzle. A puzzle is an empirical fact or observation that cannot be easily explained by existing theories. Why did carbon taxes pass in Denmark but not Germany in the mid-1990s? Why have India and China's international environmental commitments diverged over the past half decade? Why is agriculture included in New Zealand's emissions trading scheme, but not in Australia's? To identify a puzzle, you should read broadly about a topic that interests you, both in the academic literature and in the popular press. You will quickly run into patterns that you cannot easily explain. Not all research questions are puzzles. A research question of the form, "What is the role of international NGOs in shaping domestic climate policies", is not a puzzle. It is simply a theoretical question. Your term paper must be animated by a compelling puzzle. Once you</p>



have identified your puzzle, you should articulate a research strategy to solve the puzzle. This strategy will include a review of relevant theory and literatures that speak to your puzzle, a research design to causally identify a puzzle answer, a data collection strategy that makes your research design tractable, and a preliminary plan for how you will analyze this data. You are welcome to come speak with me about choosing a topic and puzzle (The design of this assessment is inspired by the one done for a Comparative and International Environmental Politics course at the University of California Santa Barbara Political Science, United States of America, taught by Professor Matto Mildenberger)

1.2 Policy or Advocacy brief: Two steps

- a) **A draft plan**, no longer than 1000-1500 words, presenting the main argument(s), key sources, structure and (provisional) conclusions, as well as a list of tentative recommendations. The draft can be presented in the form of bullet points or notes.
- b) **A policy or advocacy brief** summarizing in no more than two-three A4 pages (usual margins and font) the main findings and recommendations of your report. The draft brief should be written and directed at policy makers working in the chosen policy or industry sector and present succinctly, clearly and authoritatively your key arguments, data/findings and policy recommendations (The design of this assessment is inspired by the one done for the following course taught by Dr Pierre Bocquillon at the University of East Anglia, United Kingdom: Greening the World: The Politics of Energy & Climate Change)

	<p>3. Class participation (30%)</p> <ol style="list-style-type: none">1 Thread around one reading: It has to be done between session 3 and session 10. An instance of such way to summarize/contextualize an article is shown later on below2 A comparative group presentation (10-15 minutes. Groups are made of two students. The comparative presentations consist of a comparison of two conflicts, climate litigations, institutions, organizations, international environmental agreements, state policies or profiles, political parties' manifestos, documents related to environmental issues (e.g: social movements flyers, policy memos, newspaper pictures...), divestment pledges or between a newspaper, an advocacy report and an academic article. It has to be done between session 3 and session 103 Participations to activities and contributions to discussions in class4 Green Climate Fund Simulation Participation
--	--

Finances d'entreprises

Nom de l'enseignant : Chantal GARCIA

Nombre d'heures : 22H - Semestre 2

Crédits ECTS : 3 ECTS

Code Erasmus : SPR-M1-S6-CM-FIN

Nom de l'enseignant : Bruno TILLY

Nombre d'heures : 22H – Semestre 2

Crédits ECTS : 3 ECTS

Code Erasmus : SPR-M1-S5-CM-FISCA

DESCRIPTIF

Cet enseignement offre une approche de la fiscalité internationale. Il privilégie d'abord le cadre européen (et non exclusivement communautaire) pour : envisager les modes de neutralisation des doubles impositions (au travers des conventions fiscales internationales), ainsi que les divergences qui surgissent entre les Etats sur la notion de territorialité de l'impôt (tant en IS qu'en TVA).

Il se recentre par la suite sur l'UE pour présenter de manière détaillée le système de TVA intra-communautaire.

Et pour proposer une comparaison entre la fiscalité des entreprises en France et celle de trois de ses voisins immédiats (Belgique, Allemagne et Royaume Uni).

Les développements théoriques alternent avec des cas pratiques.

Multilatéralisme

Michèle Bacot-Déciaud, ed. *Le Multilatéralisme: Mythe Ou Réalité*. Bruxelles: Bruylant, 2008.

Badie, Bertrand, et Guillaume Devin, ed. *Le multilatéralisme: nouvelles formes de l'action internationale*. Paris: Découverte, 2007.

Muldoon, James P., JoAnn Fagot Aviel, Richard Reitano, and Earl Sullivan, ed. *The New Dynamics of Multilateralism: Diplomacy, International Organizations, and Global Governance*. Boulder, CO: Westview Press, 2011.

Petiteville, Franck. *Le Multilatéralisme*. Paris: Montchrestien, 2009.

Ruggie, John Gerard, ed. *Multilateralism Matters: The Theory and Praxis of an Institutional Form*. New York: Columbia University Press, 1993.

3/3

Zartman, I. William, and Saadia Touval, ed. *International Cooperation: The Extents and Limits of Multilateralism*. Cambridge ; New York: Cambridge University Press, 2010.

Négociations

Narlikar, Amrita, ed. *Deadlocks in Multilateral Negotiations: Causes and Solutions*. Cambridge: Cambridge University Press, 2010.

Petiteville, Franck, and Delphine Placidi-Frot, ed. *Négociations internationales*. Paris: Presses de Sciences Po, 2013.

Zartman, I. William, ed. *International Multilateral Negotiation: Approaches to the Management of Complexity*. San Francisco: Jossey-Bass, 1994.

Crises et défis

Barnett, Michael N., Jon C. Pevehouse, and Kal Raustiala, eds. *Global Governance in a World of Change*. Cambridge / New York, Cambridge University Press, 2022.

Devin, Guillaume. "L'avenir Du Multilatéralisme." CERI, Sciences Po, 2020. <https://www.sciencespo.fr/ceri/sites/sciencespo.fr.ceri/files/Devin2020avenirML.pdf>

Guilbaud, Auriane, Franck Petiteville, and Frédéric Ramel, eds. *Crisis of Multilateralism? Challenges and Resilience*. Cham: Springer International Publishing, 2023.

Fernandez, Julian, and Jean-Vincent Holeindre. *Nations désunies ? la crise du multilatéralisme dans les relations internationales*. Paris: CNRS éditions, 2022.

Newman, Edward, Ramesh Chandra Thakur, and John Tirman, ed. *Multilateralism under Challenge? Power, International Order, and Structural Change*. Tokyo ; New York: United Nations University Press, 2006.

Nom de l'enseignant : Gaëlle PETIT

Nombre d'heures : 22H – Semestre 1

Crédits ECTS : 3.5 ECTS

Code Erasmus : SPR-M1-S5-CM-MNGMT

DESCRIPTIF

Objectifs du cours et compétences visées

Découvrir les principales dimensions théoriques et logiques à l'œuvre dans les organisations

Acquérir des repères méthodologiques sur le fonctionnement des organisations

Décrire et analyser l'environnement d'une organisation

Participer à la construction de la stratégie d'une organisation

Se sensibiliser à des éléments importants dans les choix d'orientation des organisations

S'adapter et agir dans des environnements changeants

Programme

1. Introduction (2h)

1.1 Présentations

1.2 Management et objectifs de développement durable

1.3 Détail du plan du cours

1.4 Insertion de ce cours dans le parcours MOP

1.5 Vos attentes vis-à-vis de ce cours

2. Approche historique du management (2h)

2.1 Révolution agricole et industrielle

2.2 L'école classique de la gestion et du management

2.3 L'école des relations humaines

2.4 L'école quantitative ou néo-classique

2.5 Vers les théories modernes de la firme

3. Du Manager au Leader (2h)

3.1 Approche sociologique des organisations

3.2 Les métiers de manager

3.3 Devenir un manager agile

3.4 Le manager utilisateur du design thinking

3.5 Comment le numérique change le management

3.6 Le manager créateur d'intelligence collective

3.7 Devenir un leader et décider

3.8 Innovation et nouvelles tendances du management

4. La responsabilité sociétale des organisations (2h)

4.1 La question de l'entreprise dans la société

4.2 Le développement durable basé sur des valeurs communes

4.3 La responsabilité sociétale : une réponse pour l'entreprise

4.4 Les champs de la responsabilité de l'entreprise

4.5 Stratégie(s) RSE de l'entreprise

5. Raison d'être et entreprises à mission (2h)
 - 5.1 Rappels sur les stratégie(s) RSE de l'organisation
 - 5.2 Culture d'entreprise, culture organisationnelle
 - 5.3 Penser une organisation : la nécessité d'une vision systémique
 - 5.4 Enoncer sa ou ses mission(s)
 - 5.5 La Loi PACTE
 - 5.6 Une enquête sur les entreprises à mission en France

6. Des labels à l'affichage environnemental (et nutritionnel) des produits (2h)
 - 6.1 Le label B Corp. pour les entreprises à mission
 - 6.2 Labels, écolabels, certifications, affichage environnemental
 - 6.3 Historique des démarches et perspectives internationales
 - 6.4 Etiquetage simplifié scores nutritionnel et environnemental : le Nudge

- 7 Affichage des produits et méthodes d'évaluation (4h)
 - 7.1 Quel déploiement du nutriscore depuis son entrée en vigueur en France ?
 - 7.2 Affichage des produits alimentaires : base scientifiques et choix politiques
 - 7.3 Cas pratiques : Carrefour, Nestlé et Casino
 - 7.4 Présentation de la méthode Bilan Carbone™ entreprises

- 8 Les méthodes d'analyse du cycle de vie (2h)
 - 8.1 Bilan Carbone® de la filière banane antillaise
 - 8.2 L'analyse de cycle de vie
 - 8.3 Le point de vue des sciences de l'environnement
 - 8.4 Exemple de la filière brassicole

- 9 Les usages de l'analyse du cycle de vie (2h)
 - 9.1 Rappels sur l'ACV
 - 9.2 Comptabilité verte. Les communs de la comptabilité
 - 9.3 Outils pour rendre compte des bilans matière
 - 9.4 Comptabilités pour la gouvernance collective des écosystèmes ?

- 10 Impacts sociaux & Économie sociale et solidaire (2h)
 - 10.1 Exemple de la filière brassicole
 - 10.2 Impacts sociaux vs. rapports RSE
 - 10.3 Introduction à l'ESS : caractéristiques, acteurs et enjeux

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- Ferréol, G. (1997). Benjamin Coriat et Olivier Weinstein, Les nouvelles théories de l'entreprise, 1995. *Sociologie du travail*, 39(1), 117-118
- Bouba-Olga, O. (2003). L'économie de l'entreprise, éditions du seuil
- Koenig, G. (1993). *Les théories de la firme*. Economica
- Baudry, B. (2003). *Economie de la firme*. Paris : La découverte
- Maréchal, J. P. (1999). *Éléments d'analyse économique de la firme*. Presses Univ. de Rennes
- Plane, J. M. (2003). *Management des organisations : Théories, concepts, cas* (No. hal-03050417)
- Ridderstråle, J., & Nordström, K. A. (1999). *Funky Business: Talent makes capital dance* (p. 256). FT. Com

- Brundtland, G. H., & Khalid, M. (1988). *Notre avenir à tous*. Editions du Fleuve, Montréal, QC, CA
- Meadows, D. H., Meadows, D. L., Randers, J., & Behrens, W. W. (2018). The limits to growth. In *Green planet blues* (pp. 25-29). Routledge
- Sachs, I. (1980). *Stratégies de l'écodéveloppement*. FeniXX
- Carson, R. (2015). Silent spring. In *Thinking about the environment* (pp. 150-155). Routledge
- Malthus, T. R. (1852). *Malthus: essai sur le principe de population*. Guillaumin
- Jevons, W. S. (2007). *The coal question*. Рипол Классик
- Dumont, R. (2016). *L'utopie ou la mort*. Média Diffusion
- Mieux comprendre la norme ISO 26000" in : Lecomte & Adary: *L'ISO 26000 en pratique : Faire de la responsabilité sociétale un levier de performance pour l'entreprise* , Dunod, 2012
- Jolliet, O., Saadé, M., & Crettaz, P. (2010). *Analyse du cycle de vie : comprendre et réaliser un écobilan* (Vol. 23). PPUR Presses polytechniques
- Feschet, P. (2014). *Analyse de Cycle de Vie Sociale. Pour un nouveau cadre conceptuel et théorique* (Doctoral dissertation, UM1)
- Stoessel-Ritz, J., & Blanc, M. (2020). *Comment former à l'économie sociale et solidaire ?* Rennes (Presses universitaires de).

Histoire culturelle

Nom de l'enseignant : Claire TOUPIN-GUYOT

Nombre d'heures : 22H – Semestre 1

Crédits ECTS : 3 ECTS

Code Erasmus : SPR-M1-S5-CM-HISTCULT

DESCRIPTIF

OBJECTIFS

Le cours se propose de réfléchir aux mutations culturelles françaises à travers une histoire du système pictural français afin de comprendre les mutations des productions esthétiques comme des sensibilités et identifier les différents acteurs de ces mutations.

DESCRIPTION ET PROGRAMME

Sous quelles formes et dans quelles conditions se déploie l'art moderne puis l'art contemporain ? Pourquoi l'Etat monarchique impose-t-il un corpus esthétique tandis que la IIIe République s'efface devant la liberté de l'artiste ? Quelle part occupe le marché économique dans ce temps de l'affranchissement esthétique ?

PRÉREQUIS PÉDAGOGIQUES

Maîtrise de la dissertation historique

Modalités du cours et des évaluations

LANGUE D'ENSEIGNEMENT

Français

MODALITÉS D'ENSEIGNEMENT

Cours magistral en présentiel

VOLUME HORAIRE DU COURS

11 séances de 2 h (soit 33 HETD)

COEFFICIENT

MODALITÉS D'ÉVALUATION & MODALITÉS DE RATTRAPAGE

Une dissertation ou un essai.

Un oral de rattrapage.

BIBLIOGRAPHIE

- BARRAL y ALTET Xavier, *Histoire de l'art, Paris, nouvelle édition*, PUF, « Que sais-je ? », 2013.
- BLISTENE Bernard, *Une histoire de l'art du XXe siècle*, Paris, Beaux-Arts éditions, 2009.
- DAGEN Philippe et HAMON Françoise (dir.), *Histoire de l'art, Epoque contemporaine, XIXe - XXe siècles*, Paris, Flammarion, 1995. (réédition 1998).
- KEARNS James et VAISSE Pierre, « *Ce Salon à quoi tout se ramène* ». *Le Salon de peinture et de sculpture, 1791-1890*, Berne, Peter Lang, French Studies of the Eighteenth and Nineteenth Centuries, 2010.
- GOB André et DROUGUET Noémie, *La muséologie. Histoire, développements, enjeux actuels*, Paris, Armand Colin, 2021.
- LAVALLE Denis, MEROT Alain, *SENECHAL Philippe, Jacques Thuillier, pensée et écriture de l'art, Arts et esthétique, collections « Art'hist »*, 2023.
- MARX William (dir.), *Les Arrière-gardes au XX^e siècle*, Paris, PUF, 2004.
- POIRRIER Philippe (dir.), *Politiques et pratiques de la culture*, Paris, La Documentation française, 2017.
- RIOUT Denys, *Qu'est-ce que l'art moderne ?*, Paris, Gallimard, coll. folio essais, 2000.

Initiation aux méthodes statistiques en sciences sociales

Nom de l'enseignant : Benoît GIRY

Nombre d'heures : 22H - Semestre 1

Crédits ECTS : 3 ECTS

Code Erasmus : SPR-M1-S5-CM-STAT

La Chine dans la modernité

Nom de l'enseignant : Florent VILLARD 费南

Nombre d'heures : 22H – Semestre 2

Crédits ECTS : 3 ECTS

Code Erasmus : SPR-M1-S6-CM-CHINE

DESCRIPTIF

La présence de la Chine dans nos vies, nos sociétés et nos imaginaires est aujourd'hui devenue une évidence. Quel que soit le problème public qui surgit dans notre actualité, il fera sans doute écho, directement ou indirectement, au contexte social, économique et (géo)-politique de la Chine. La mondialisation renforce cette interdépendance entre toutes les sociétés de la planète, et les confrontent à des défis communs. Mais c'est aussi la nouvelle centralité - et, dans certains domaines, l'hégémonie - acquise par la Chine qui explique son actualité dans la presse, les medias et les réseaux sociaux.

Dans ce cours, nous souhaitons partir de cette « actualité chinoise » pour, d'une part, transmettre des connaissances historiques, sociales, politiques et culturelles *sur* la Chine et, d'autre part, discuter *avec* la Chine de problématiques globales contemporaines (anthropocène, crises sanitaires, nationalismes, inégalités, conflits de souveraineté, guerre des récits et *soft power*, crise de la légitimité politique, discriminations de genre et de 'race', héritage postcolonial, etc.). Ces grands enjeux peuvent s'appréhender différemment en fonction de contextes historiques spécifiques. En soulignant la part d'universel de la modernité, il s'agit aussi d'adopter une approche critique et comparative pour penser la diversité des imaginaires sociaux, des pratiques culturelles et des régimes politiques. Nous aurons ainsi le souci constant d'interroger les présupposés et les biais discursifs de notre lieu « occidental » d'énonciation. Le cours sera structuré en une série de « conférences » thématiques ayant pour titre et point d'appui initial un objet relativement précis (un concept, une expression, une personnalité, un événement, une loi, une catégorie sociale, etc.) à partir desquels nous pourrons ensuite ouvrir la réflexion sur des problématiques plus transversales. Nous tenterons de privilégier des thèmes qui non seulement résonnent dans la société chinoise contemporaine et aident l'observateur à mieux la comprendre mais qui aussi s'articulent avec des problématiques agitant nos propres sociétés. Ce cours s'adresse aussi bien aux novices sur les questions chinoises qu'à des étudiants ayant déjà une connaissance approfondie de la Chine et du mandarin. Les étudiants ayant suivis les cours de 1A et 2A sur la Chine peuvent choisir ce cours mais ils doivent s'attendre à quelques redondances.

Métiers du politique et communication

Nom de l'enseignant : Christian Le Bart

Nombre d'heures : 22H – Semestre 1

Crédits ECTS : 3 ECTS

Code Erasmus : SPR-M1-S5-CM-METPOL

DESCRIPTIF

L'objectif de cet enseignement sera de présenter les travaux de sociologie politique relatifs au métier politique et à la communication politique. Il privilégiera le champ politique français contemporain, en interrogeant particulièrement les évolutions observables depuis les débuts de la Cinquième République. L'accent sera mis sur la dimension publique de l'activité politique, l'hypothèse sous-jacente étant que la dimension de communication détermine de plus en plus directement l'ensemble des façons d'endosser les rôles politiques.

Le cours présentera des exemples précis empruntés à l'actualité politique, et s'efforcera de mobiliser des supports variés pour donner à voir celle-ci.

Séance 1 : introduction : la sociologie du métier politique comme champ de recherche

- 1/ historique d'un champ de recherche
- 2/ les méthodologies classiques face au métier politique
- 3/ l'abondance des sources documentaires
- 4/ l'étude du discours politique

PREMIERE PARTIE: METIER D'ELU ET RECOMPOSITIONS DU CHAMP POLITIQUE

Séance 2 : l'accès aux fonctions politiques

- 1/ la vocation politique (?)
- 2/ la filière notabiliaire : les élus-du-sol
- 3/ le parachutage
- 4/ la filière médiatique : les personnalités
- 5/ la sociologie des profils (l'exemple du macronisme)

Séance 3 : les professionnalisations politiques

- 1/ la professionnalisation des politiques
- 2/ le cumul des mandats
- 3/ professionnalisation des entourages et montée en puissance des experts
 - la professionnalisation des campagnes électorales
 - la professionnalisation de l'action publique

4/ de la professionnalisation à la standardisation

Séance 4 : les partis politiques : l'hypothèse de la désinstitutionalisation

1/ le modèle classique : les partis sont au centre du jeu politique

- la nationalisation de la vie politique
- le parti, objet canonique de la science politique

2/ l'hypothèse du déclin des partis

- la fin des partis ?
- les primaires
- le parti plateforme ?

3/ *En Marche !*, ruptures et continuités

Séance 5 : répondre aux demandes sociales

1/ *faire des choses* : l'action publique

2/ *rendre des services* : le clientélisme

3/ *être à l'écoute* : la démocratie participative

SECONDE PARTIE : LA COMMUNICATION POLITIQUE, ENTRE EXEMPLARITE ET SINGULARITE

Séance 6 : la communication politique "classique"

1/ des médias au service du débat démocratique ?

- la télévision
- la presse écrite
- Internet

2/ les personnalités politiques face aux médias classiques

- s'effacer en tant qu'individu pour endosser un rôle institutionnel
- faire advenir les collectifs

Séance 7 : les personnalités politiques

1/ la phobie républicaine du charisme

2/ la Ve République : une personnalisation... longtemps très impersonnelle

- le charisme du général
- la télévision et la fabrique des personnalités politiques exemplaires

3/ la désinstitutionalisation des personnalités politiques

- banalisation, désacralisation, BFMisation
- distance au rôle et authenticité
- la fascination des coulisses

4/ la peopolisation politique

- la presse people et les politiques
- la mise en scène de la vie privée

Séance 8 : la féminisation de la vie politique

1/ la place des femmes en politique

2/ l'hypothèse de la féminisation du métier politique

3/ la mise en scène des émotions

Séance 9 : les livres politiques

- 1/ socio-histoire d'un divorce : la politique s'éloigne de la littérature
- 2/ gaullisme et littérarité présidentielle
- 3/ banalisation et individualisation du livre (de) politique
 - banalisation
 - individualisation

Séance 10 : figures de l'exit : retraite, défaite, scandale, mort politique

- 1/ l'acharnement au pouvoir
- 2/ le scandale comme mort symbolique
- 3/ les crises politiques

Séance 11 : analyse d'un documentaire ?

Nom de l'enseignant : Aurélie JÉHANNO

Nombre d'heures : 22H - Semestre 1

Crédits ECTS : 3 ECTS

Code Erasmus : SPR-M1-S5-CM-MOB

DESCRIPTIF

Décrypter les politiques publiques et découvrir les méthodes de diagnostic territorial appliquées à la mobilité

Aurélie JEHANNO

Généralités

OBJECTIFS (2000 caractères maximum)

Le cours visera à décrypter, en s'appuyant sur des exemples français, européens et mondiaux, les enjeux et les débats contemporains sur la "mobilité quotidienne". Ces enjeux seront replacés dans une perspective historique afin de mieux éclairer les changements profonds en cours des politiques et du secteur de la mobilité ainsi que ses interactions avec la fabrique des territoires.

Outre une visée théorique, ce cours vise à doter les étudiants d'outils opérationnels en vue d'établir des analyses diagnostiques croisant approches territoriales et mobilité. C'est pourquoi la deuxième partie du cours est rythmé par une série d'exercices pratiques visant à découvrir en groupe les méthodes de diagnostic territorial et de mobilités (Réaménagement d'une avenue en milieu urbain ; diagnostic vélo et marche à pied d'une grande métropole française ; Analyse d'une base de données nationale.) ainsi que la mobilisation de données de type opensource au service des analyses.

Compétences visées :

- Repositionner la question de la mobilité et des transports dans une vision diachronique (comment ces notions et ce fait social évolue dans le temps)
- Comprendre l'action publique en France en matière de mobilité (Gouvernance, instrumentation)
- Connaître les principaux enjeux des politiques territoriales de mobilité contemporaines
- Connaître les controverses et les principaux débats du secteur
- Maîtriser des ordres de grandeur en lien avec la transition carbone du secteur
- Avoir les clefs pour approfondir soi-même les notions à partir de références bibliographiques
- Savoir identifier les sources de données brutes pour établir un diagnostic, les contextualiser, analyser leur domaine de validité et leurs limites
- Mobiliser ces données au service d'une analyse diagnostique
- Produire en groupe un travail de réflexion autour d'une notion et d'un territoire

DESCRIPTION ET PROGRAMME (2000 caractères maximum)

La "mobilité" peuple les discours. Associée au mouvement, cette notion est reprise dans de nombreux champs de la société : mobilité sociale, mobilité professionnelle, mobilité et migrations, mobilité et transports... Pour cette dernière occurrence, la mobilité désigne un changement de lieu accompli par une ou des personnes ou un potentiel, une capacité à se déplacer. (Bonnerandi, 2004) Si

les débats ont été longtemps dominé par une approche infrastructurelle et technique, les enjeux de mobilité ne peuvent y être réduits tant cette notion se trouve à la croisée d'un "ensemble de valeurs sociales ; une série de conditions géographiques ; un dispositif technologique et son arsenal de techniques et d'acteurs." (Geoconfluences, Glossaire) D'une "conquête joyeuse de la mobilité autonome" (Offner 2010), la mobilité est devenue une injonction, un impératif, marqueur fort d'inégalités sociales et territoriales. (Féré, 2013)

En deux siècles, l'essor de la mobilité conjoint à une augmentation de la vitesse a contribué à une transformation profonde des territoires (Wiel, 2005; Beaucire, 2009).

Ainsi, si plus de mobilité s'est traduit par plus d'aménités, le phénomène conduit également à plus de consommation d'espaces, de congestion, d'émissions de polluants locaux (air) et globaux (GES) et de fragmentation écologique. Les politiques de transports et/ ou de mobilité méritent d'être éclairées par cette tension permanente entre aspiration à un droit à la mobilité (accès aux services, éducation, santé, sociabilité...), et lutte contre ses externalités négatives et efficacité économique.

Assiste-t-on au travers de l'avènement de politiques de mobilité fondées sur les usages à la fin d'un modèle de production urbaine fordiste, dominé par une logique extensive de flottes motorisées et d'infrastructures lourdes (Marzloff, 2017) ? Les questions sont ouvertes : Quels modèles de mobilité pour demain et avec quels schémas de gouvernance ?

PRÉREQUIS PÉDAGOGIQUES (2000 caractères maximum)

Ce cours constituant une introduction. Il n'est pas demandé de prérequis, qu'il s'agisse de connaissances ou de maîtrise d'outils.

Pour les étudiants souhaitant anticiper le démarrage du cours, ils peuvent s'appuyer en amont sur :

- La bibliographie proposée en fin de Syllabus pour faciliter l'appréhension des notions.
- Pour les outils, les étudiants n'étant pas familiers des tableurs peuvent s'autoformer via Pix en consultant les supports concernant la compétence « traiter des données ».

Modalités du cours et des évaluations

LANGUE D'ENSEIGNEMENT (2000 caractères maximum)

Français

MODALITÉS D'ENSEIGNEMENT (Moodle + dates clés : remise des travaux) (2000 caractères maximum)

- Cours en présentiel, 2 heures toutes les deux semaines
- Semestre 1
- Remise de la note d'analyse menée en groupe à la fin du cours (début décembre)

VOLUME HORAIRE DU COURS (+ volume réel, fixe, et le volume estimé de travail personnel à fournir)

- 22 heures pour le cours.
- Travail en groupe hors séances pour la constitution d'une note d'analyse de 15 pages maximum.
- Travail en autonomie pour approfondir les sujets vus en classe (manipulation d'une base de données pour produire des analyses statistiques)

BIBLIOGRAPHIE

- BONERANDI Emmanuelle, « De la mobilité en géographie », *Géoconfluences*, novembre 2004. URL : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/doc/transv/Mobil/MobilScient.htm>
- BEAUCIRE Francis, *Ville compacte/Ville diffuse*, 2009: http://www.canal-u.tv/video/universite_de_tous_les_savoirs/ville_compacte_ville_diffuse_francis_beaucire.1463
- BIGO Aurelien, « Les transports face au défi de la transition énergétique. Explorations entre passé et avenir, technologie et sobriété, accélération et ralentissement ». thèse soutenue en 2020
- ELLUL Jacques, *Le bluff technologique*, Editions pluriel, 1988
- DUPUY Gabriel, *Les territoires de l'automobile*, Anthropos Economica, Collection Villes, 1995
- FERE Cécile. « Vers un droit au transport ciblé et un droit à la mobilité conditionnel. L'évolution de la prise en compte des inégalités de mobilité dans les politiques urbaines », *Flux*, vol. 91, no. 1, 2013, pp. 9-20.
- FOURQUET Jérôme & CASSELY Jean-Laurent, *La France sous nos yeux*, Editions Seuil, 2021
- HERAN Frédéric, *Le retour de la bicyclette : une histoire des déplacements urbains en Europe, de 1817 à 2050"*, La Découverte, 2014
- ILLICH Ivan, *Énergie et équité*, 1^{re} édition en français, Le Monde puis Le Seuil, 1973
- LEBRETON Eric, conférence de l'Université de tous les savoirs donnée le 7 janvier 2006, « Mobilité et inégalités sociales »
https://www.canal-u.tv/video/universite_de_tous_les_savoirs/mobilite_et_inegalites_sociales_eric_le_breton.1462
- OFFNER Jean-Marc, *Anachronismes urbains*, Presses de Sciences Po, 2020.
- VIARD Jean, *Nouveau portrait de la France : La société des modes de vie*, *La Tour-d'Aigues, éditions de l'Aube*, 2011 coll. « L'urgence de comprendre », 2012
- VIRILIO Paul, *Vitesse et politique : essai de dromologie*, 1977

Mouvements sociaux et action publique

Nom de l'enseignant : Thomas AGUILERA

Nombre d'heures : 22H - Semestre 2

Crédits ECTS : 3 ECTS

Code Erasmus : SPR-M1-S6-CM-MSAP

DESCRIPTIF

Dominantes disciplinaires : sociologie, science politique, économie, géographie, anthropologie

Mots-clés : mouvements sociaux, effets des protestations sur l'action publique, gouvernance, comparaison, modèles

Résumé du cours : Les mouvements sociaux représentent l'ensemble des mobilisations collectives protestataires, plus ou moins institutionnalisées, plus ou moins publicisées, reposant sur des croyances partagées et des dynamiques de solidarité, et dont les participants chercheraient à produire du changement politique, social et culturel ou à conserver des institutions. L'une des motivations premières est donc la production d'effets sur la société et les institutions politiques. Or, si le lien entre mouvements sociaux et institutions politiques n'a pas été ignoré par la sociologie des mouvements sociaux, la question plus précise des effets des mouvements sociaux sur les politiques publiques l'est davantage. En adoptant une approche relationnelle des mouvements sociaux et en revenant sur les modèles expliquant leur émergence, ce cours explore également les deux faces du lien entre mouvements sociaux et action publique : en quoi les institutions politiques façonnent-elles les mouvements sociaux d'une part ? Dans quelles mesures les protestations font-elles changer l'action publique d'autre part ? La première partie du cours reviendra sur les fondamentaux de la sociologie des mouvements sociaux qui se sont surtout attachés à répondre à la question du « pourquoi et comment se mobilise-t-on » ? La seconde partie insistera sur l'ancrage institutionnel des mouvements sociaux et les effets des contextes politiques et économiques sur les cycles de protestation et les modes d'action, avant d'aborder la question de leurs effets sur l'action publique dans une troisième partie.

Nom de l'enseignant : Gwenaël LEBLONG-MASCLET

Nombre d'heures : 22H – Semestre 1

Crédits ECTS : 3 ECTS

Code Erasmus : SPR-M1-S5-CM-OCEAN

DESCRIPTIF

70,8% de la planète. Le phénomène que l'on nomme « maritimisation du monde » renvoie à la prise de conscience politique et sociétale de l'importance - économique, écologique, militaire et diplomatique - des espaces maritimes dans la mondialisation. L'intérêt porté aux espaces maritimes – du littoral à la haute mer, des mers froides aux mers chaudes - est toutefois variable en fonction du rapport que les sociétés entretiennent avec la mer et des visions et stratégies qu'elles y développent.

Les mers du globe sont ainsi devenues des théâtres de conflictualités, d'expression des rivalités de puissance mais aussi de partenariats innovants, tant publics que privés. La compréhension fine des espaces maritimes nécessitent une approche pluridisciplinaire qu'offre la science politique afin de saisir tout à la fois le contexte maritime, les stratégies et politiques publiques qui se déploient en mer, les intérêts qui s'y affirment et les acteurs qui y interagissent.

Le cours proposé vise à sensibiliser les étudiants de 4^e année, quels que soient leurs parcours, aux enjeux de la maritimité et de la place des océans dans les enjeux politiques d'aujourd'hui et de demain.

Cours du premier semestre (22 heures CM)

Introduction : Gwenaël LEBLONG-MASCLET (2 heures)

Séquence 1 : La mer, un objet politique – Virginie Saliou (4 heures)

Séquence 2 : Administrer la mer – David Harel (4 heures)

Séquence 3 : Les océans, espace d'enjeux pour les transitions climatiques - Carole Saout-Grit (4 heures)

Séquence 4 : Les espaces littoraux : pensée socio-écosystémique – Anatole Danto (4 heures)

Séquence 5 : Construire une métropole maritime : l'exemple de Brest - Gwenaël Leblong-Mascllet (4 heures)

Philosophie du droit

Nom de l'enseignant :

Nombre d'heures : 22H – Semestre 2

Crédits ECTS : 3 ECTS

Code Erasmus : SPR-M1-S6-CM-PHILODT

Philosophie éthique

Nom de l'enseignant : Didier MINEUR

Nombre d'heures : 22H – Semestre 1

Crédits ECTS : 3.5 ECTS

Code Erasmus : SPR-M1-S5-CM-PHILO

DESCRIPTIF

L'éthique est la branche de la philosophie qui pose la question du bien et du mal. Cette définition très générale recouvre cependant des approches diverses qui conduisent à la penser différemment. Faut-il chercher à définir des fins désirables pour en dériver des règles d'action (éthiques téléologiques) ? Ou bien faut-il au contraire déterminer d'abord des principes au respect desquels la poursuite de fins particulières sera subordonnée (éthiques déontologiques) ?

Si l'on opte pour la première option, comment penser la fin bonne à poursuivre ? Comme une donnée objective, qui s'impose à nous par la nature des choses ? Le problème est alors de la découvrir dans des circonstances toujours particulières (éthique prudentielle). Comme ce qui est bon ou utile *pour nous* ? Il faut alors comprendre comment le souci des autres est possible (morales de la sympathie) ; il faut aussi, dans les situations de choix moral, arbitrer entre les intérêts des uns et des autres (utilitarisme). Si l'on opte pour une approche déontologique, le respect des principes doit-il primer quelles que soient les conséquences (kantisme) ?

Ce cours vise d'abord à introduire aux grandes philosophies morales comme à autant de manières de répondre à la question du bien et du mal, tout en soulignant les problèmes spécifiques posés par chacune. Il cherchera ensuite à appliquer ces différents modes de raisonnement éthiques dans trois domaines où la question du bien se pose de manière aiguë ou de manière nouvelle : l'intelligence artificielle, le vivant, et les droits des animaux.

Plan général du cours :

Introduction : Notions générales : éthique et morale, approches déontologiques et téléologiques, rationalisme et empirisme, conviction et responsabilité (séance 1)

Partie I – L'éthique prudentielle d'Aristote (séance 2)

Partie II – L'empirisme et la morale de la sympathie (séance 3)

Partie III – La morale du devoir (séance 4 et 5)

Partie IV – L'utilitarisme (séance 6 et 7)

Partie V – Concepts classiques et perspectives nouvelles : Hans Jonas (séance 8)

Partie VI – Applications (séances 9, 10 et 11)

Politique comparée des états non occidentaux

Nom de l'enseignant : Jean-François Polo

Nombre d'heures : 22H – Semestre 2

Crédits ECTS : 6 ECTS

Code Erasmus : SPR-M1-S6-CM-POLCOMP

Sociologie de la culture

Nom de l'enseignant : Christian LE BART

Nombre d'heures : 22H – Semestre 1

Crédits ECTS : 3 ECTS

Code Erasmus : SPR-M1-S5-CM-SOCIOCULT

Ce cours vise à rendre compte des travaux de sciences sociales portant sur les pratiques culturelles. Il s'intéresse aux acteurs de la création culturelle, aux artistes en général, mais également aux amateurs, aux « consommateurs », aux publics... « Mondes de l'art » (Becker), « champ culturel » (Bourdieu), les modèles permettant de penser l'autonomie relative des pratiques culturelles ne manquent pas, qui tous mettent cependant en évidence le caractère partiel de cette autonomie : la culture est aussi une industrie, elle dépend des formes contemporaines de médiatisation, elle entretient avec le politique une relation complexe.

De nombreux exemples seront empruntés aux mondes du cinéma, de la musique, de la littérature... selon une perspective socio-historique qui restituera la naissance de la figure de « l'artiste » avant de s'interroger sur ses multiples métamorphoses à l'heure d'Internet et des réseaux sociaux. Serions-nous tous devenus des artistes ? Existe-t-il encore une culture « légitime » ?

L'analyse portera donc cumulativement sur la production culturelle, entendue à la fois comme geste individuel d'artiste et comme production collective via les politiques culturelles (nationales et locales), sur le décryptage des œuvres (que reste-t-il du sémiologique de Roland Barthes?), et sur leur lecture, réception, appropriation, instrumentalisation...

plan (très) indicatif :

chapitre 1 / introduction / problématisation

- 1/ la notion de culture : du singulier au pluriel
- 2/ l'oeuvre d'art, entre singularité, reproductibilité, et banalité
- 3/ les SHS face à l'art et à la culture

chapitre 2 / genèse et autonomisation du champ artistique (Bourdieu-1)

- 1/ les mondes de l'art (Becker)
- 2/ le champ artistique (Bourdieu)
- 3/ Genèse du champ littéraire
- 4/ l'autonomie toujours en débat ?

Chapitre 3 / l'hégémonie de la culture légitime (Bourdieu-2)

- 1/ la fabrique de la culture légitime
- 2/ la culture légitime comme outil de domination de classe
- 3/ le jeu des habitus de classe
- 4/ et les habitus de genre ?

Chapitre 4 / le déclin de la culture légitime ? : l'hypothèse de l'omnivorisme

- 1/ les données de l'omnivorisme
- 2/ le déclin des institutions culturelles légitimes
- 3/ moi pluriel et variations intra-individuelles (Lahire)
- 4/ les cultures communautaires

chapitre 5 / l'analyse des contenus culturels : la sémiologie (Barthes)

- 1/ les impasses du « réalisme » ?
- 2/ et pourtant... toute oeuvre témoigne de son temps
- 3/ les mythologies de Roland Barthes
- 4/ le sens caché de la forme

chapitre 6 / culture et engagement

- 1/ quand l'État instrumentalise la culture
- 2/ la tentation de l'engagement en démocratie
- 3/ la tentation du repli

chapitre 7 / la créativité comme nouvel esprit du capitalisme ?

- 1/ la marginalité de la bohème
- 2/ la créativité au service du capitalisme
- 3/ ma vie comme oeuvre d'art

chapitre 8 / les mystères de la réception

- 1/ aliénation et massification
- 2/ la diversité des publics
- 3/ la réception comme braconnage individuel

chapitre 9 / les fan studies

- 1- la stigmatisation des fans
- 2- différenciation et singularité
- 3- créativité : les fan-fictions

chapitre 10/ les politiques culturelles

- 1/ une exception française
- 2/ la lutte contre les inégalités culturelles
- 3/ le soutien aux industries culturelles
- 4/ la fabrique d'une culture nationale

chapitre 11/ culture et territoire

- 1/ l'État contre les cultures régionales ?
- 2/ le tournant de la décentralisation
- 3/ la culture au service du marketing territorial

Sociologie des catastrophes

Nom de l'enseignant : M. Goumery

Nombre d'heures : 22H - Semestre 1

Crédits ECTS : 3 ECTS

Code Erasmus : SPR-M1-S5-CM-SOCIOCATA